ENTERPRISE CAPE BRETON CORPORATION

ANNUAL REPORT 1999/2000

E C B C

Canada

101-00859/

Enterprise Cape Breton Corporation (ECBC)

P.O. Box 1750
Commerce Tower, 4th Floor
15 Dorchester Street
Sydney, Nova Scotia B1P 6T7
Tel: (902) 564-3600
Fax: (902) 564-3825
1-800-705-3926

ECBC Satellite Office
32 Paint Street
Port Hawkesbury, NS B0E 2V0
Tel: (902) 625-3111
Fax: (902) 625-3266

Printed On Recycled Paper

Contents

Chairman's Message 6
Michael Horgan shares his thoughts on events which marked the 1999/2000 fiscal year

Corporate Profile 8
The Corporation and economic development on Cape Breton Island and the Mulgrave area

Governance 10
Board of Directors

ECBC at a Glance 12
Organization Chart

The Environment 12
The Cape Breton Island Economy

1999/2000 Development Focus 13
A Summary of Activities

Development Priorities 16
Priority Sectors and Program Priorities

Operations 18
Sydport Divestiture, Resource Centre, The Strait Area Business Centre (Port Hawkesbury)

Internal Analysis 18
Client Satisfaction Survey, Y2K Preparedness, Strategic Planning, Greater Focus on Objectives, Increased Accountability, Role as a Delivery Agent

Cooperative Relationships 20
ECBC's efforts to work with the community it serves

Financial Statements 22

The Honourable John Manley
Minister of Industry, Minister for the Atlantic Canada Opportunities Agency
House of Commons
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Dear Mr. Minister:

On behalf of the Board of Directors, I am pleased to present the Annual Report of Enterprise Cape Breton Corporation for the fiscal year ended March 31, 2000.

This Annual Report is submitted in accordance with the provisions of the *Financial Administration Act* and the *Government Organization Act, Atlantic Canada, 1987*. It contains the annual financial statements together with the auditor's report thereon.

Sincerely,

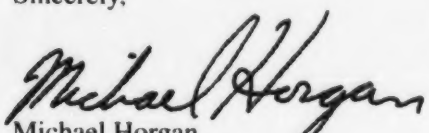

Michael Horgan
Chairman of the Board of Directors
Enterprise Cape Breton Corporation

Chairman's Message

The 1999/2000 fiscal year was most eventful for the economy of Cape Breton Island and consequently for Enterprise Cape Breton Corporation (ECBC). Charged with a legislative mandate to promote the industrial development of Cape Breton Island and the Mulgrave area, the life of the Corporation is intimately linked to the economic pulse of the Island.

The year began with the Government of Canada's announcement to downsize and privatize the Cape Breton Development Corporation (DEVCO), the single largest employer on the Island. At the same time, the Government indicated that an economic adjustment fund would be established to assist Cape Breton Island communities in their efforts to grow and diversify the economy. Both announcements have significant ramifications for ECBC. The economic impact of the DEVCO announcement will challenge all those working in the area of economic development to redefine and grow the Island's economic base.

An extensive consultation was launched to canvass the opinions of local residents as to how this fund could best be invested for the long term benefit of the local economy. ECBC played a key role in the organization and coordination of the consultation process. The Corporation served as the secretariat and its vice-president served as a consultation panel member. This proved to be an effective orientation for the Corporation's new vice-president and chief operating officer, Rick Beaton, who joined ECBC on November 1, 1999, replacing outgoing vice-president, Keith Brown, who after two years in the position, returned to the education field.

Other personnel changes this year included the departure of two long-standing members of the Board of Directors, Ms. Gail Rudderham-Chernin and Mr. Charles Smith. Both individuals have contributed generously of their time and expertise to the Corporation and the community over the past five years. At the same time, the Board welcomed the appointment of two new directors, Ms. Ferne MacLennan and Mr. Spiro Trifos. Both individuals bring a wealth of experience to the Corporation.

In light of the transition taking place in the community, and in keeping with the recommendations resulting from the five-year special examination process, the Corporation undertook a new strategic planning process which involved the entire Corporation and key community stakeholders. The result is a plan which places greater emphasis on objectives and accountability for ECBC's role as a delivery agent on behalf of the Government of Canada. The planning process also took into account the major themes and development objectives that evolved as part of the DEVCO economic adjustment fund consultation.

With regard to its economic development mandate, overall the Corporation has made progress in the achievement of its objectives as outlined in the 1999/2000 Corporate Plan. ECBC has continued to work with the private sector, industry networks and the local community to implement projects which have served to strengthen and broaden the Island's economic base. Despite the economic difficulties being experienced in a number of sectors, there continues to be progress on various fronts. There have been several developments with local information technology companies as well as new opportunities for a number of companies working to expand through export development. Training opportunities in the oil and gas sector were enhanced in an effort to prepare Cape Bretoners for potential opportunities in the offshore. Tourism revenues continued to grow incrementally. At the end of the fiscal year, the Prime Minister announced that the Government of Canada, through ECBC, was providing financial support for the establishment of a 900-person call centre in Sydney.

Cape Breton Island's economy continues to undergo dramatic structural changes as it moves from a goods-producing economy to a knowledge-based, service-oriented economy. The challenge is great but ECBC is well positioned to work with other levels of government and the people of the Island to deliver the necessary resources to address these challenges. Its broad and flexible mandate and its ability to act as a delivery agent for other federal programs are an asset to the community and will be of great assistance as efforts continue to grow a new economy.

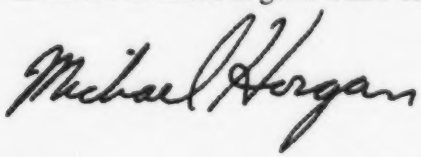

Michael Horgan
Chairman of the Board of Directors
Enterprise Cape Breton Corporation

Corporate Profile

ECBC is a federal Crown corporation established pursuant to Part II of the *Government Organization Act, Atlantic Canada, 1987*. It is a continuation of the Industrial Development Division of DEVCO, which was established as a Crown corporation in 1967 to oversee the downsizing of the Cape Breton coal fields and to assist in the diversification of the local economy.

The legislative mandate is broad and allows ECBC a great deal of flexibility in its economic development activities. It has stood the test of time, and is still relevant today as the Cape Breton Island economy goes through a period of major change and adjustment. ECBC has the legislative powers to develop any area of the economy with the exception of coal production.

ECBC's Role in Economic Development

ECBC's mission statement focuses the Corporation on the major issues affecting the economy of Cape Breton Island and the Mulgrave area.

ECBC recognizes the importance of community knowledge in identifying local/rural development. As a Crown corporation, ECBC has been involved in community economic development (CED) for many years and is committed to supporting the process of CED. Through its work with various community organizations (i.e. Regional Development Authorities (RDAs), Community Business Development Corporations (CBDCs) and local CED groups), regular rural visits and talking with people involved in community development, ECBC assists communities in developing the necessary skills and capabilities to improve their local economies.

Cape Breton Island faces severe economic challenges, however, ECBC sees many opportunities for economic growth. Over the past year, the Corporation has identified areas of the Cape Breton Island economy which have the strongest possibility of creating sustainable economic development. In the 1999/2000 Corporate Plan, ECBC embraced the notion of sectorial clusters and identified four primary clusters for investment: knowledge-based industries, tourism/culture/entertainment, resource-based industries and oil and gas.

Mandate of ECBC

"The objects of the Corporation are to promote and assist, either alone or in conjunction with any person or the Government of Canada or of Nova Scotia or any agency of either of those governments, the financing and development of industry on Cape Breton Island to provide employment outside the coal producing industry and to broaden the base of the economy of Cape Breton Island."*

**This definition of Cape Breton includes the Mulgrave area*

Mission Statement

"Recognizing the importance of the world economy to the future, ECBC will pursue measures to foster sustainable job development and economic growth on Cape Breton Island and the Mulgrave area, taking a major role in partnership with private and public sectors and other relevant organizations."

The clustering of knowledge industries on Cape Breton Island, where there is opportunity for job creation and income generation, can be generally grouped into educational technologies, multimedia, environmental remediation, software and system design, call centres, wellness and health services and specialized research and development.

On average 9,900 people are employed within the tourism/culture/entertainment sectors which represents 18 percent of the Island's employed. The popularity of Cape Breton culture and the global interest in Gaelic, Mi'kmaq and French Acadian music and dance has led to a growing industry with strong links to tourism development.

The resource-based cluster is one of the principal mainstays of the rural Cape Breton Island economy. Agricultural output has grown dramatically in the past 10 years as Cape Breton County is now the second largest producer of horticultural products in the province. Forestry developments with value-added products such as finished hardwood flooring and developments in specialized fish markets continue to advance this sector.

The Sable Offshore Energy Project (SOEP) encompasses one of the largest known natural gas deposits to be developed in North America. As well, deposits off the northeast coast of Cape Breton Island, such as the Laurentian Sub-Basin, have a strong chance for development. The Island is well positioned to reap the economic benefits associated with the exploration and development of these offshore oil and gas fields.

Within these four principal clusters, ECBC has also focused on specific program priorities and strategic activities. These program priorities, by supporting the principal clusters, were focused on creating a stronger environment for economic growth.

The program priorities and strategic activities included:

- Youth
- Access to Capital
- Export Development
- Research and Development
- Human Resource Development
- Marketing: Economic Destination and Tourism

Each of these areas will be addressed as they relate to the identified strategic sectors within the development focus section of the 1999/2000 Corporate Plan. Marketing (economic destination and tourism) will be addressed under development priorities.

ECBC's small geographic focus, local control and flexible mandate has enabled it to devise initiatives that are very specific to local needs and priorities. ECBC can take a multi-faceted or holistic approach to any problem, allowing the Corporation to bring together and involve all partners in the local economy for direction and input.

Relationship with ACOA

In addition to its own programs, ECBC acts as a delivery agent for other federal government programs, more specifically the programs of ACOA in its mandate area. ECBC's activities enhance the effectiveness of ACOA programming and Cape Breton Island communities benefit from this unique relationship.

The President of ACOA is ex-officio, the Chairperson and CEO of ECBC. The Corporation's Vice-President is an invited member of the ACOA Executive Committee. In 1994, ECBC entered into a Memorandum of Understanding through which ECBC delivers ACOA's programming on Cape Breton Island and in the Mulgrave area. This has allowed ECBC to design its development approach to complement existing ACOA programs. Over the past year, ACOA programs delivered by ECBC included:

Business Development Program (BDP) - designed to help small and medium-sized businesses (SMEs) to expand and modernize by offering access to capital in the form of interest-free, unsecured loans. It also supports non-profit organizations providing services to business.

Consultant Advisory Services (CAS) - provides business clients with access to consulting expertise to pursue business opportunities and solve problems.

COOPERATION Program - Cooperation agreements are comprehensive, federal-provincial, cost-shared initiatives designed to improve the environment for economic growth.

Canadian Fisheries Adjustment and Restructuring (CFAR) introduced as FRAM in 1998, this program is designed to assist individuals and coastal communities affected by the downsizing of the Atlantic groundfishery.

Canada/Nova Scotia Infrastructure Works Program (CIWP) - a program intended to accelerate economic recovery by creating short and long-term employment through investment in local communities, while renewing and enhancing the physical infrastructure of Canada's local communities.

Governance

ECBC is subject to the control and accountability regime set out in the *Financial Administration Act (FAA)*. ECBC is governed by a seven member Board of Directors and reports to Parliament through the Minister of Industry who is assisted by a Secretary of State. The Board is comprised of the Chairman, Vice-President and five other members appointed by the Governor-in-Council on the advice of the Minister of Industry. As set out in its enabling legislation, the Chairman of the Corporation is the President of ACOA and also serves as both the Chairperson of the Board of Directors and the Chief Executive Officer of the Corporation.

The Board of Directors is responsible for a number of areas including providing strategic direction, safeguarding of Corporate assets, performance management and reporting to the Crown. It has one standing committee (Audit Committee), which meets regularly to ensure that the Corporation is appropriately reporting on its financial position and safeguarding its assets.

Over the past year, the Board has strived to improve its effectiveness by focusing on a number of corporate governance issues. Directors' participation in policy development has been strengthened and training opportunities have been provided to new and existing Board members. Efforts are on-going to formalize the Board's position on a number of governance issues (e.g. roles and responsibilities of Directors and performance reporting), in accordance with the Treasury Board's Guidelines for Corporate Governance.

The ECBC Board of Directors meets, on average, seven times a year. It has an effective working relationship with ECBC management and receives regular updates on the Corporation's activities and financial position. The Board not only approves the annual Corporate Plan but has the opportunity to participate in its development. In addition, the Board of Directors must approve all commitments in excess of $150,000 (signing authority for lesser amounts has been delegated to the Chairman, Vice-President and senior management).

Board of Directors

Members of the ECBC Board of Directors, from left to right, seated, Michael Horgan, Chairman; Rick Beaton, Vice-President**; Joe Wild (Corporate Secretary); standing, Spiro Trifos; Ferne MacLennan; Gregory MacKenzie*; Betty Ann AuCoin and Curdis Karrel**.

* Chairperson - Audit Committee

** Member - Audit Committee

The members of the Board of Directors are:

Michael Horgan - ex-officio, Chairman and CEO, currently President of ACOA headquartered in Moncton, and formerly Deputy Secretary to the Cabinet (Intergovernmental Policy and Communications), Privy Council Office

Rick Beaton - Vice-President, formerly Director General of Programs with ACOA - Prince Edward Island and Departmental Liaison to the Minister's Office, ACOA - Ottawa

Spiro Trifos, - architect, owner/operator of Trifos Design Consultants, Sydney, Nova Scotia

Ferne MacLennan, - educator (Nova Scotia Community College, Strait Campus) and community economic development activist, River Denys, Nova Scotia

Gregory MacKenzie, C.A. and Trustee in Bankruptcy - senior principal with KPMG Chartered Accountants, Sydney, Nova Scotia

Betty Ann AuCoin, - administrator Hôpital Sacré-Coeur and Foyer Père Fiset, Cheticamp, Nova Scotia

Curdis Karrel, - businessman, owner/operator of Island Distributors and other business interests, Sydney, Nova Scotia

Gail Rudderham-Chernin, - Barrister & Solicitor, Rudderham-Chernin Law Office Inc., Sydney, Nova Scotia (appointment expired June 1999)

Charles Smith, - businessman, owner/operator Brad's Sales & Services, (formerly general manager Richmond Fisheries), Antigonish, Nova Scotia (appointment expired November 1999)

ECBC at a Glance

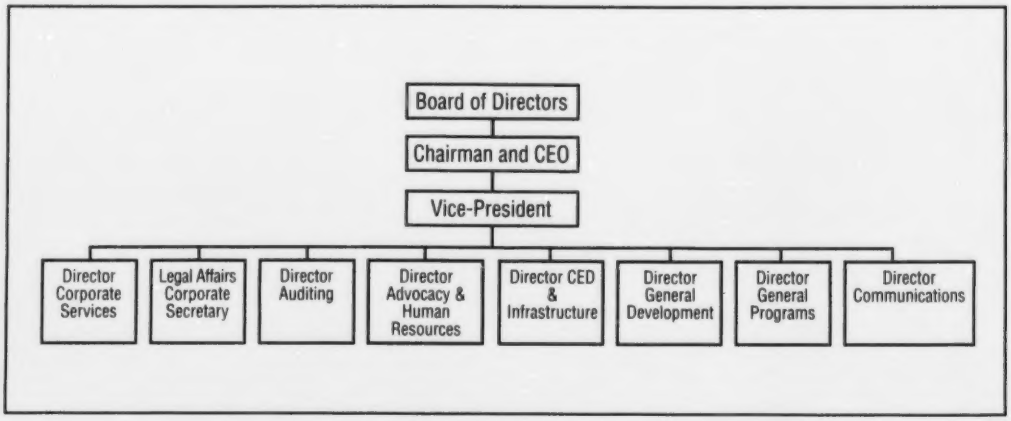

The Environment

The Cape Breton Island economy, while experiencing pockets of growth in a variety of sectors, has yet to demonstrate the strong growth that is being experienced in other regions of the provincial and national economies. The following table provides a comparison of labour force data on a regional, provincial and national basis.

	Cape Breton	Nova Scotia	Canada
Participation Rate	51.8%	61.0%	65.6%
Unemployment Rate	17.4%	9.6%	7.6%
Employment Rate	42.8%	55.2%	60.6%

Source: Statistics Canada, Labour Force Survey, Annual 1999

Cape Breton Island has both a low participation rate and a high unemployment rate relative to Nova Scotia and Canada. This disparity is further reflected in the Island's low employment rate (the number employed as a percentage of the working age population). Only 43 percent of the working age population in Cape Breton is employed compared to the national average of 61 percent. The following graph depicts the employment rate on Cape Breton Island over time relative to Canada.

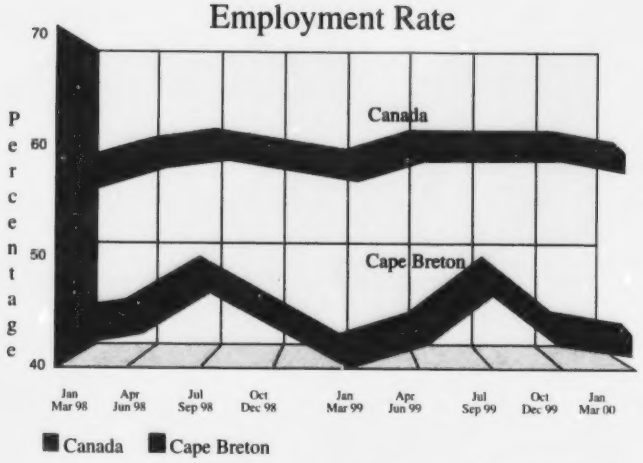

Source: Statistics Canada, Labour Force Survey

The graph highlights two important aspects of the Cape Breton Island economy. First, while Canada has been experiencing a rising employment rate, the employment rate in Cape Breton has declined from 1998 to 1999. Second, the seasonality of Cape Breton Island's economy is apparent, with peaks in the employment rate during the summer months (July-September) followed by a sharp decline through fall and winter, rising again in the spring.

1999/2000 Development Focus

Delivery Agent/Program Support

ACOA Programs

ECBC is responsible for the delivery of ACOA programs on Cape Breton Island and Mulgrave. These programs include the Business Development Program, the Canadian Fisheries Adjustment and Restructuring Program, Community Futures, the COOPERATION Program and the Canada/Nova Scotia Infrastructure Works Program.

In 1999/2000 a total of 141 ACOA offers were made with approved assistance totalling over $11.3 million. This assistance resulted in the creation of over 429 jobs. This document does not report on ACOA programs in detail as ACOA reports separately to Parliament.

Knowledge-based Industries

Over the past year, ECBC provided assistance to knowledge-based industries through support with access to capital, human resource development, export development and youth.

Access to Capital

ECBC played a lead role in establishing an EDS Canada customer contact centre. This facility will create up to 900 full-time jobs in Sydney over the next four years. The Centre, which will be operational in the summer of 2000, will support clients throughout North America. The majority of its activity will be handling inbound customer service enquiries by telephone, fax, e-mail and Internet.

The Corporation was also a major partner in bringing a 500 person call centre to Sydney in partnership with the Province of Nova Scotia and Human Resources Development Canada (HRDC). An animation company was established at Silicon Island late in the fiscal year and by the end of the year, the company was half way towards reaching its first job target of 32 employees. A new manufacturing facility established operations on Cape Breton Island with the assistance of ECBC. The company grew from 18 employees to over 60 by March 2000.

Human Resource Development

Throughout 1999/2000, the Corporation continued to promote sector development through its participation in the monthly Technology Advisory Group (TAG) meetings. Attendance for these meetings averaged between 60 - 100 people.

Export Development

In the area of trade development, ECBC participated in a number of major trade shows such as the Commerce '99 Business and Technology Solutions Expo in Ottawa and the 1999 Canadian High Technology Show in Mississauga. In addition, the Corporation partnered with ACOA to offer an E-Commerce Seminar and promoted the third annual Atlantic Digital Media Festival.

Youth

ECBC conducted many joint projects with the University College of Cape Breton under the terms of a Memorandum of Understanding in which both organizations agreed to cooperate to further the economic and social development of the Island. These projects emphasized youth and also included community economic development and CD ROM productions for the cultural sector.

ECBC supported an Island-wide survey of youth (students Grades 8-12). The results of the survey will be used in the development of a strategic plan for youth on Cape Breton Island.

Tourism/Entertainment/Culture

Cape Breton Island witnessed an exciting year with respect to tourism, entertainment and culture. The Corporation supported this growing sector with efforts in trade and export development.

Export Development

ECBC led a trade mission as part of the major marketing promotion with the new CAT Ferry to Boston in May 1999. Fifteen private-sector operators took part in this three day consumer show targeting the New England States.

Throughout 1999/2000, the Corporation continued its participation in the monthly Culture and Heritage Advisory Group (CHAG) meetings. As well, ECBC's role in the development of festivals and special events included its assistance with the organization, presentation and marketing of the third annual Celtic Colours International Festival and the 12th Annual East Coast Music Awards 2000 held in Sydney. The economic impact of the 1999 Celtic Colours Festival reached over $4 million.

A test run for the new VIA Rail Bras d'Or Train took place in November, 1999 with 100 tourism operators on board. The train, which will be operational by May 2000, will offer travellers a new tourism experience. All indications point to a service which will diversify the tourism product on Cape Breton Island and attract additional visitors. ECBC worked with Tourism Cape Breton to develop the Island's location and site infrastructure.

Another exciting project encompassed the development of a new cultural product with the Nova Scotia Highland Village's Genealogy

Centre and the development of its award winning marketing campaign.

The extended upgrade of the Gaelic College of Celtic Arts and Crafts in St. Ann's has helped solidify the College as a cultural tourist attraction.

The Corporation also supported the marketing development of Port Hawkesbury's Granville Green, the Ceilidh Series at the Creamery and the Isle Quilt Market. As a result of ECBC's support with infrastructure development, the Creamery is now Cape Breton Island's only VIA Rail Bras d'Or Train stop between Halifax and Sydney.

Resource-based Industries

Resource-based industries on Cape Breton Island demonstrated solid growth over 1999/2000 as the Corporation focused on international trade development within this sector.

Export Development

The formation of the Bras d'Or Producers Cooperative Ltd., involving the four largest horticultural producers on Cape Breton Island, has made it easier for international buyers to order and ship products worldwide. In the forestry sector, ECBC looked toward value-added production for flooring by working with companies such as Forest Insight and its establishment of a pre-finished hardwood flooring manufacturing plant. As well, the Corporation, in conjunction with Canada Mortgage & Housing Corporation (CMHC), helped to move the building production sector into the international marketplace by developing trade opportunities with various companies.

ECBC, in partnership with the Nova Scotia Department of Agriculture and Marketing, led a mission to participate in the Canadian Food and Beverage Showcases in Barbados, St. Maartens and Jamaica. Projected product sales resulting from the shows are expected to reach $500,000 with opportunities to ship a variety of food products worldwide. ECBC also led a wood, food and agricultural product trade show to Germany in late 1999 that generated approximately $400,000 in sales for Cape Breton Island companies.

Oil & Gas

ECBC continued its efforts to maximize the short and long-term economic benefits which accrue to its mandate area as a result of the development of oil and gas reserves off the coast of Nova Scotia. Specifically, it focused on the areas of trade and human resource development.

Export Development

The Corporation participated, along with private sector companies, in trade shows and conferences in North America and Europe including the Offshore Technology Conference in Houston, Texas, the Eastern Canadian Natural Gas Conference in Halifax, Offshore Europe in Aberdeen, UK, the CORE Conference and the Nova Scotia Offshore Trade Fair in Halifax. These venues provided excellent opportunities for promoting Cape Breton Island to the petroleum industry.

Development of a quarterly oil and gas newsletter, Pipeline East, continued during 1999/2000. This publication is distributed throughout Canada and the United States, to promote the region to oil and gas industry players as well as to inform the local community of opportunities associated with oil and gas activity.

Regular meetings of the Potential Gas Opportunities Group (POGO) also continued. This group enables local businesses to access information pertaining to contracts on the Sable project. In addition, ECBC developed

workshops aimed at bringing together the fishing and oil and gas industries to address ways these two industries can co-exist.

Human Resource Development

Industry training was at the forefront of yearly initiatives as ECBC worked closely with the University College of Cape Breton and the Nova Scotia Community College's Marconi and Strait Area Campuses to identify various needs of the oil and gas sector and to develop appropriate courses to respond to those needs. This helped to ensure that Cape Breton Island workers were ready to meet the needs of this growing east coast industry.

The Corporation is working jointly with the Nova Scotia Petroleum Directorate on a manufacturing capabilities study. The study, now underway, will determine the capabilities of Nova Scotia and New Brunswick companies to co-venture, therefore gaining a greater share of Tier II work (the Tier II Sable Project will involve the construction of three platforms).

ECBC & ACOA Projects

Commercial & Non-commercial
1999/2000

	Number of contracts	Approved Assistance	Average Turnaround Time	Average Level of Assistance as % of eligible costs	Number of Jobs Created
ECBC Projects	**38**	**$15,373,130**	**31 days**	**25.8%**	**1,380**
ACOA Projects	**141**	**$11,303,900**	**38 days**	**41%**	**429**

Development Priorities

Economic Destination Marketing

Image Campaign

A need to enhance the image of Cape Breton Island was identified as a corporate priority. A series of initiatives addressing this issue was undertaken over the past year as ECBC continued to promote the Island as a good place to live and to do business.

In 1999, a new television commercial was developed for national audience. This commercial highlighted new and growing industries on-Island. In addition, "The View From Here is Global" print campaign was launched in the fall of 1999. This campaign consisted of a series of print ads profiling growing areas of the Island's economy, including industries that export products to a world market.

To test the effectiveness of its campaign, ECBC undertook a quantitative research study in the Halifax-Dartmouth area and on Cape Breton Island. The purpose of the study was to determine whether there had been any change

of opinion regarding the general image of the Island. Results indicated that while there was good recollection of the image advertisements, the message was diluted due to the amount of negative media coverage concerning the Island's economy. Consequently, opinions had not changed.

Tourism Marketing

The 1999/2000 tourism promotion campaign involved marketing activities such as the placement of ads and business reply cards in the Nova Scotia Doers and Dreamers Guide and a variety of magazines in Ontario, New England and Quebec.

An advertising and promotion conversion study was completed in cooperation with the Province of Nova Scotia to measure the effectiveness of advertising in motivating inquiries as well as to measure the effectiveness of translating these inquiries into a Cape Breton Island vacation. The results of this research can be summarized as follows: the number of inquiries exceeded 100,000, an increase of 160 percent over last year; the number of parties visiting the Island (as a result of this advertising) almost doubled from 13,520 to 24,240; and this tourist activity resulted in an estimated $25 million in direct spending on the Island. Further, it was determined that if Cape Breton Island was to rely solely on the advertising efforts of the province, visitation resulting from advertising would drop by more than 25 percent.

For the third consecutive year, tourism continued to grow on Cape Breton Island. Tourism receipts in 1999 were over $230 million (up by approximately 10 percent) and this sector accounts for over 6,600 direct and indirect jobs.

ECBC, in partnership with the Province of Nova Scotia and tourism operators, offered familiarization (FAM) tours throughout 1999. The tourism industry hosted 43 media writers and 11 travel trade FAM tours with 219 travel agents, tour operators and wholesalers. The private sector contributed over $85,000 (in-kind) to the FAM program, coupled with ECBC's $46,000 investment. Most media coverage generated as a result of these FAM tours will not appear until 2000 or later. However, the estimated value of editorial coverage generated as a result of 1998 FAM tours is $8.7 million.

The revamping of the tourism web site was initiated. The site will provide information to potential visitors while assisting the Corporation in its efforts to gather valuable information to assist with future marketing campaigns.

Internally-Driven Development Projects

(Not as a result of client applications)

Tourism Marketing	$1,489,793
Image	$366,559
Tourism	$169,429
Oil & Gas	$254,717
Knowledge-Based Industries	$171,887
Strategic Initiative	$232,790
Resource-Based Industries	$4,998
Other	$7,500

Operations

Sydport Divestiture

In September 1999, ECBC successfully negotiated an agreement for the takeover of the Sydport Industrial Park by the Laurentian Energy Corporation Inc. of Sydney. The Park had belonged to ECBC and its predecessor, the Industrial Development Division of DEVCO, since 1969.

The purchase price for the Park was $3.7 million (including interest of 6.75% per year for three years). ECBC will hold a mortgage on the property for three years with an option to extend the agreement for an additional two years. During that time, Laurentian must invest a minimum of $5.1 million in capital improvements and create at least 100 new jobs in the Park. The mortgage and related interest can be forgiven through credits for specified levels of employment created.

Wholly-Owned Subsidiaries

ECBC holds three wholly-owned subsidiaries that are currently inactive.

Resource Centre

The Resource Centre in Point Edward is an infrastructure investment that ECBC makes in order to support the development of the resource sector. The Centre works with the University College of Cape Breton, the provincial government and other federal departments to carry out research related to the Island's resource-based industries.

In the fall of 1999, the Centre completed a three year Fly Ash Recovery Research Program in conjunction with Nova Scotia Power. It also hosted a greenhouse insulation research project using a locally developed technology, and a worm composting project for the Atlantic Coastal Action Program.

The Centre continued to manage 1,400 acres of woodlands and to work with the Cape Breton Victoria District School Board to run a Forest Resource Training Program. It also worked with the private sector to develop a blueberry production business that farmed 8,000 pounds of berries in 1999. In the spring, a CAP Site opened in the Centre's main building, offering computer/Internet services to the local community.

The Strait Area Business Centre (Port Hawkesbury)

ECBC continued to operate the Strait Area Business Centre which houses the Corporation's regional office in Port Hawkesbury. The Centre was designed as an incubator space for small and medium-sized enterprises and accommodates a number of tenants including the Strait District Planning Commission, the Strait-Highlands Regional Development Agency, InRich Business Development Centre Ltd. and Nova Scotia Economic Development.

Internal Analysis

Client Satisfaction Survey

The Corporation initiated a research project to provide critical client satisfaction information by interviewing ECBC clients on Cape Breton Island. More specifically, this study endeavored to achieve the following:

- determine the level of customer and public satisfaction
- identify strengths and weaknesses within the Corporation
- reflect the attitude between different locations as to the level of service they are receiving
- assist the Corporation in the development of its strategic plan
- help focus the Corporation over the next five years
- provide a framework for ECBC to improve its service delivery and the development of a Client Service Action Plan

The results of this survey will not be available until the next fiscal year.

Y2K Preparedness

In 1999 ECBC undertook an extensive program to meet the objective of having its business operations run accurately throughout the Year 2000 transition period. The program included assessment and prioritization, action planning, testing and validation, implementation, preparation and testing of operational contingency plans and an independent risk assessment audit.

On January 1, 2000 all systems were restarted and tested for accurate operations in the Year 2000. The transition was 100 percent successful and subsequent operations have not encountered any 2000 date-related issues.

Strategic Planning

Throughout 1999/2000 the Corporation was involved in a strategic planning process which resulted in the development of its new Corporate Plan. This exercise was undertaken with a view to placing a greater focus on objectives and accountability and to develop a plan which accounted for ECBC's role as a delivery agent on behalf of the Government of Canada. During the planning process an environmental scan was completed and information was gathered from a number of sources. These sources included: the Board of Directors; staff; a sector profile of the Cape Breton economy; Statistics Canada demographic data; information relating to current economic development programming and various policy papers.

The strategic planning process also benefitted from the Island-wide consultation process initiated by the Government of Canada following its announcement to downsize and privatize DEVCO. The results of the consultation process have figured prominently in the development of the Corporation's strategic focus and in turn, its 2000/2001 Corporate Plan.

Greater Focus on Objectives

The Corporate Plan continues to reflect ECBC's emphasis on providing assistance in a manner that is consistent with its mandate - long-term, sustainable job creation. To achieve this, the Corporation has placed a greater emphasis on projects that enhance the competitiveness of firms and increase trade and investment opportunities.

To accommodate this new focus, an organizational structure was put in place which directly aligns the Corporation with its strategic objectives. The new structure organizes the Corporation into commercial and non-commercial divisions. While the Corporation will maintain its traditional focus on specific economic sectors including oil and gas, tourism, resource-based and knowledge-based, it has added new units which will strengthen its capabilities in these areas.

The new units include: a partnership office in Halifax to work with the private sector and all levels of government to advocate for the interests of Cape Breton Island; a trade and investment unit focused on enhancing the capabilities of Cape Breton businesses so that they may establish trading relationships and expand trading activity; and a policy unit with a strong research mandate that will work in close cooperation with ACOA and the Province of Nova Scotia.

Increased Accountability

ECBC has again committed to implementing measures that continue to strengthen the Corporation's accountability to its Board of Directors, the Government of Canada and the public. First, ECBC has developed a Corporate Plan that focuses the Corporation on a number of objectives and establishes result targets for those objectives. Second, the Corporation has been working with Treasury Board and has committed to updating its performance management system to ensure consistency with the current Treasury Board guidelines. Third, the Corporation has established an internal audit

function to assist management achieve and maintain efficiency and effectiveness in its operations. Finally, the Corporation has committed to working more closely with its Board of Directors to formalize the Board's position on a number of governance issues and to increase the Board's participation in policy development.

Role as a Delivery Agent

By recognizing ECBC's role as a delivery agent in the Corporate Plan, the Corporation has highlighted its greatest strength - its accessibility and involvement at the local level and the responsiveness and flexibility that is possible as a Crown corporation. In its role as a delivery agent, ECBC will continue to draw upon this strength and to use its own programming and economic development tools in ways that improve the effectiveness of program delivery on Cape Breton Island.

Cooperative Relationships

ECBC works with all levels of government and the private sector to address the economic conditions of Cape Breton Island and the Mulgrave area. Over the past year, the Corporation has established a number of working relationships including:

The Human Development Partnership Committee - formed to enhance the capacity of individual communities to determine needs, identify assets and build on strengths critical to the development of appropriate, sustainable programs and services that are consistent with the Labour Market Development Agreement priorities. ECBC is represented on the Committee along with other federal departments, provincial government departments, school boards and training institutions.

Canada/Nova Scotia COOPERATION Agreement on Economic Diversification - ECBC is an active member on the management committee of the Canada/Nova Scotia COOPERATION Agreement on Economic Diversification (EDA). The EDA is a cooperation agreement between the province and the federal government to target strategic initiatives for Nova Scotia that will generate economic growth.

The Mayors and Wardens Committee - an ECBC led initiative to bring municipal officials together with federal and provincial departments for joint discussions on economic development.

Persons With Disabilities Partnership Committee for Cape Breton - ECBC works closely with HRDC and 14 local organizations. Its main objective is employment for persons with disabilities.

Federal/Provincial Working Group for Sustainable Communities - ECBC is a member of the group (including 35 provincial and federal departments) which is exploring ways to work more effectively together and with communities to support local efforts toward sustainability.

The Nova Scotia Federal Council - the Council has established a sub-committee on economic development specifically for Cape Breton Island. This committee brings together various federal departments to focus on a coordinated approach to economic development in Cape Breton.

Community Economic Development - ECBC has worked closely over the past year with its partners the Cape Breton County Economic Development Authority, Strait Highlands Regional Development Authority and the three Community Business Development Corporations; (InRich Business Development Centre Ltd., Coastal Business Opportunities Inc. and Northside Economic Development Assistance Corporation), in assisting with local development initiatives.

Working with our partners, ECBC has been able to provide expertise and funding to assist community groups in their process of strategic planning and community capacity building.

Liaison with our other funding partners, HRDC, Nova Scotia Economic Development, the Rural Partnership and Nova Scotia Community Services has afforded ECBC the ability to increase the availability of business capital/ services in both the urban and rural areas around the Island.

Number of Contracts Ending March 31, 2000

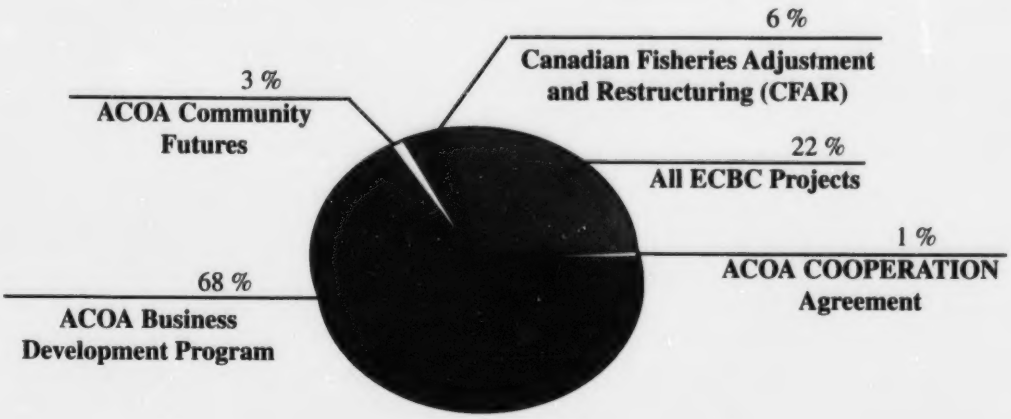

TOTAL 181

Approved Assistance for Fiscal Period Ending March 31, 2000 (000's)

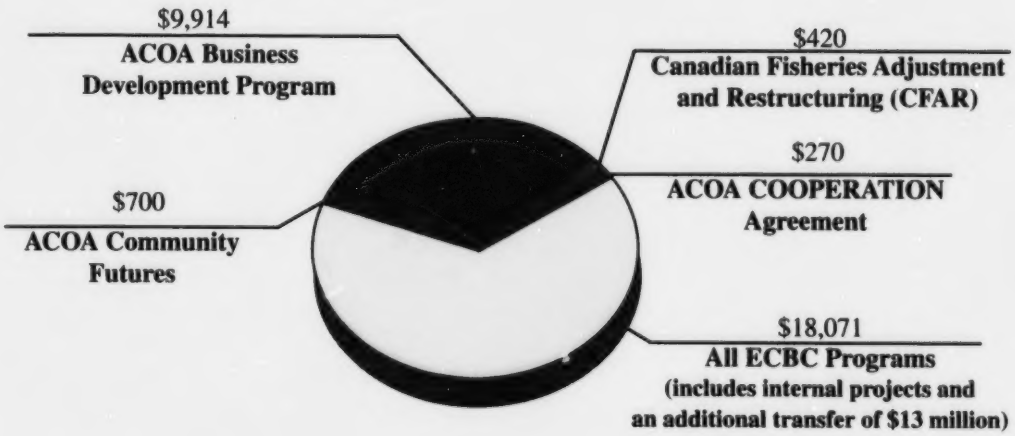

TOTAL $29,375

Management's Responsibility For Financial Reporting

The accompanying financial statements of Enterprise Cape Breton Corporation and all information in this annual report have been prepared by the Corporation's management. The financial statements have been prepared in accordance with generally accepted accounting principles, using management's best estimates and judgements, where appropriate. Where there is more than one acceptable accounting alternative, management has chosen the one that is most appropriate to the circumstances of the Corporation.

Management is responsible for the integrity and objectivity of the information in the financial statements and annual report. Financial information presented elsewhere in the annual report is consistent with that contained in the financial statements.

In discharging its responsibility for the integrity and fairness of the financial statements, management maintains financial and management control systems and practices designed to provide reasonable assurance that transactions are authorized and comply with relevant authorities, assets are safeguarded, and proper records are maintained to produce timely, reliable financial statements. In addition, the Audit Committee of the Board of Directors oversees management's responsibilities for maintaining adequate control systems and the quality of financial reporting.

The Audit Committee of the Board of Directors has periodic meetings with management and the independent auditors to discuss the financial reporting process as well as accounting and reporting issues. The financial statements are reviewed and approved by the Board of Directors upon the recommendation of the Audit Committee.

The Auditor General of Canada conducts an independent audit of the financial statements of the Corporation in order to express his opinion thereon.

Rick Beaton

Rick Beaton
Vice-President

May 19, 2000

Francis Mullins

Francis Mullins
Comptroller

Auditor's Report

To the Minister for the purposes of the *Atlantic Canada Opportunities Agency Act*

I have audited the balance sheet of Enterprise Cape Breton Corporation as at March 31, 2000 and the statements of operations and equity and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at March 31, 2000 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles. As required by the *Financial Administration Act*, I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Corporation that have come to my notice during my audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *Enterprise Cape Breton Corporation Act* and the by-laws of the Corporation.

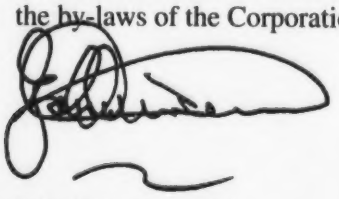

John Wiersema, CA
Assistant Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
May 19, 2000

Balance Sheet

as at March 31, 2000

ASSETS

	2000	1999
Current assets		
Cash	$ 305,033	$ 3,989,920
Accounts receivable, net (Note 3)	5,395,035	3,519,499
Prepaid expenses	55,144	64,370
	5,755,212	7,573,789
Loans, net (Note 4)	2,415,982	2,317,020
Investments, net (Note 5)	400,000	400,000
Capital assets, net (Note 6)	280,672	246,075
	$ 8,851,866	$ 10,536,884

LIABILITIES

Current liabilities		
Bank indebtedness	$ -	$ 37,838
Accounts payable and accrued liabilities (Note 7)	4,126,898	6,256,230
	4,126,898	6,294,068
Provision for employee termination benefits	463,059	465,486
	4,589,957	6,759,554

EQUITY

Equity of Canada	4,261,909	3,777,330
	$ 8,851,866	$ 10,536,884

Commitments (Note 9)
Divestiture of Sydport Industrial Park (Note 11)

See accompanying notes to the financial statements.

Approved by the Board of Directors:

Director

Director

Statement of Operations and Equity

for the year ended March 31, 2000

	2000	1999
Program expenses		
Development expenses (Note 8)	$ 4,798,892	$ 5,033,834
Other program expenses (Note 8)	1,724,382	2,202,332
Provision for loan impairment (Note 4)	332,571	561,721
Provision for doubtful investments	-	350,000
	6,855,845	8,147,887
Other expenses		
Administrative expenses	1,686,509	1,552,977
Amortization	99,309	79,726
	1,785,818	1,632,703
Total expenses	8,641,663	9,780,590
Revenue		
Rental facilities	289,011	569,331
Interest, investments and other	271,511	238,908
	560,522	808,239
Activities on behalf of the Atlantic Canada Opportunities Agency (Note 10)		
Program expenses	11,698,439	17,071,104
Salaries, professional and other	1,456,754	1,275,718
	13,155,193	18,346,822
Less: Costs recovered from ACOA	(13,155,193)	(18,346,822)
	-	-
Net cost of operations before parliamentary appropriation	8,081,141	8,972,351
Parliamentary appropriation	8,565,720	8,400,000
Net income (loss)	484,579	(572,351)
Equity, beginning of the year	3,777,330	4,349,681
Equity, end of the year	$ 4,261,909	$ 3,777,330

See accompanying notes to the financial statements.

Statement of Cash Flows

for the year ended March 31, 2000

	2000	1999
Cash flows from operating activities		
Cash received from ACOA	$ 11,939,490	$ 18,904,668
Parliamentary appropriation received	7,450,000	8,400,000
Cash received from rental activities and other parties	266,625	593,780
Cash received from investments and bank account	248,960	233,109
Payments made for program and administrative expenditures	(8,777,461)	(7,996,254)
Payments made on behalf of ACOA	(14,209,224)	(18,522,008)
	(3,081,610)	1,613,295
Cash flows from investing activities		
Loan repayments	388,609	434,277
Loan disbursements	(820,142)	(371,116)
Purchase of capital assets	(133,906)	(160,915)
	(565,439)	(97,754)
Net (decrease) increase in cash	(3,647,049)	1,515,541
Cash, term deposits and bank indebtedness, beginning of the year	3,952,082	2,436,541
Cash, end of the year	$ 305,033	$ 3,952,082

See accompanying notes to the financial statements.

Notes to the Financial Statements

March 31, 2000

1. **The Corporation**

Authority and objectives

Enterprise Cape Breton Corporation was established pursuant to the *Enterprise Cape Breton Corporation Act* (Part II of the *Government Organization Act*, Atlantic Canada, 1987) which was proclaimed on December 1, 1988. The Corporation is an agent Crown corporation listed in Schedule III, Part I of the *Financial Administration Act* and is not subject to the provisions of the *Income Tax Act*. Its objects, as stated in its enabling legislation, are:

> to promote and assist either alone or in conjunction with any person or the Government of Canada or of Nova Scotia or any agency of either of those governments, the financing and development of industry on the Island of Cape Breton to provide employment outside the coal producing industry and to broaden the base of the economy of the Island.

The Corporation entered into a memorandum of understanding with the Atlantic Canada Opportunities Agency establishing the arrangements for the Corporation to deliver the Agency's programs on the Island of Cape Breton.

2. **Significant accounting policies**

These financial statements have been prepared by management in accordance with generally accepted accounting principles.

a) Parliamentary appropriations

Parliamentary appropriations are recorded as funding in the statement of operations and equity in the year approved. The drawdowns against these appropriations are based upon cash requirements.

b) Management estimates

The preparation of these financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets, liabilities, revenues, expenses and the disclosure of commitments at the date of the financial statements. Despite the use of the Corporation's best estimates, it is reasonably possible that the estimates for loans and investments could change materially in the near term.

c) Loans

Loans, including repayable contributions, are recorded at the lower of cost and estimated net realizable value. Loans initially granted at a zero interest rate are recorded at the nominal amount of the loan.

Certain loans are subject to terms of forgiveness as stipulated in the loan contract. The amount of forgiveness is charged to operations when the loan is issued or restructured. If terms and conditions are not fulfilled, the forgiveness is reversed and the balance becomes due and payable.

Loans are written off after all reasonable restructuring or collection activities have taken place and the possibility of further recovery is unlikely.

d) Allowance for loan impairment

Loans are classified as impaired when, in the opinion of management, there is reasonable doubt as to the timely collection of the full amount of principal and interest, where applicable. A specific allowance is established to reduce the recorded value of the loan to its estimated net realizable value if there is doubt as to the timely collection on a particular loan. Impaired loans are measured according to their estimated realizable amounts by discounting expected future cash flows at the effective interest rate inherent in the loans. For loans granted with a zero interest rate, impairment is calculated based on the expected future cash flows using the zero percent rate associated with the loan. This reflects a zero cost of capital for these loans because they are funded by appropriations provided by the Government of Canada. When future cash flows cannot be estimated with reasonable reliability, the estimated realizable amounts are measured at the fair value of any security underlying the loans, net of any expected costs of realization.

When necessary, a general allowance is established in respect of loans for which individual specific allowances cannot yet be determined. The general allowance is based upon an evaluation of the loan portfolio in which numerous factors are assessed, including an analysis of arrears, past loss experience, recent events and changes in economic conditions.

Initial and subsequent changes in the amount of impairment are recorded as a charge or credit to the allowance for loan impairment.

e) Interest income

Interest income is recorded on the accrual basis. When a loan becomes impaired, interest income ceases to be recognized. Recognition of interest income recommences when the specific allowance for loan impairment is reversed.

f) Investments

The Corporation has invested in preferred equity holdings and partnerships. These are shown at the lower of cost and estimated net realizable value. Estimated net realizable value is measured by discounting expected future cash flows. Investment income is recorded on an accrual basis. The Corporation records an allowance for doubtful investments for the amount by which the value of the investment has been impaired.

g) Capital assets

Capital assets are recorded at the lower of cost less accumulated amortization. Amortization is provided over the estimated useful lives of the capital assets using the straight-line method at the rates indicated below:

Buildings	up to 25 years
Equipment and furniture	4 to 10 years
Computer equipment and software	5 years
Leasehold improvements	up to 20 years
Vehicles	3 or 4 years

h) Pension plan

All eligible employees participate in the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. Contributions to the Plan are required equally from the employees and the Corporation. These contributions are expensed during the year in which the services are rendered and represent the total pension obligations of the Corporation. The Corporation is not required under present legislation to make contributions with respect to actuarial deficiencies of the Public Service Superannuation Account.

i) Termination benefits

Upon termination of employment, employees are entitled to certain benefits provided for under their conditions of employment. The cost of these benefits is expensed in the year in which they are earned. There are no other significant post employment benefits.

The liability for termination benefits is estimated by management without discounting, based on current entitlements.

3. Accounts receivable

Accounts receivable consist of:

	2000	1999
Due from the Atlantic Canada Opportunities Agency (Note 10)	$ 3,999,560	$ 3,284,681
Other receivables	279,755	234,818
Parliamentary appropriation	1,115,720	-
	$ 5,395,035	$ 3,519,499

The amount from the Atlantic Canada Opportunities Agency relates to expenditures made on behalf of the Agency pursuant to a memorandum of understanding. Other receivables are incurred in the normal course of business with no significant concentration of debtors.

Accounts receivable are due on demand, are non-interest bearing and the carrying amounts approximate fair values because of their short term to maturity.

4. Loans

At March 31, 2000 the Corporation had a portfolio of 100 loan accounts (1999 - 122) including repayable contributions. These loans are issued in order to promote economic development to support the corporate mandate. The amount included in the financial statement balance is net of an allowance for loan impairment. The balance consists of:

	2000			1999
	Amount Due	Allowance	Carrying Value	Carrying Value
Loans	$ 2,847,182	$ 1,603,484	$ 1,243,698	$ 1,092,003
Repayable contributions	2,124,580	970,551	1,154,029	1,217,852
Interest receivable	18,840	585	18,255	7,165
	$ 4,990,602	$ 2,574,620	$ 2,415,982	$ 2,317,020

The Corporation has five debtors (1999 - four) representing sixty-one percent of the amount due (1999 - fifty-five percent).

Forgivable loans totalling $614,836 (1999 - $401,540) are not included in the above balance. The statement of operations and equity includes a charge of $282,938 (1999 - $283,036) for recognition of forgivable loans made during the year. This charge is included in development expenses. If terms and conditions of the loans are not met, the amounts will become due and payable. Any amounts that would be recorded at that time would be net of any required allowance for loan impairment.

The allowance for loan impairment of $2,574,620 (1999 - $2,386,686) is management's best estimate of the difference between the recorded value of these accounts and the present value of the total amount the Corporation expects to collect on these accounts. For loans granted with a zero interest rate, the present value is calculated using a zero percent discount factor. The Corporation made significant assumptions in determining this estimate, including: collection amounts, timing of collection, economic conditions and interest rate factors. If the key assumptions used by management vary, then the estimate could be significantly different. The allowance for loan impairment consists of:

	2000				1999
	Beginning Balance	Write-offs	Provision	Ending Balance	Balance
Specific	$ 2,136,686	$ (144,637)	$ 582,571	$ 2,574,620	$ 2,136,686
General	250,000	-	(250,000)	-	250,000
	$ 2,386,686	$ (144,637)	$ 332,571	$ 2,574,620	$ 2,386,686

The fair value of loans is determined using expected future cash flows discounted at the Consolidated Revenue Fund lending rate to Crown corporations. The fair value of loans approximates $1,857,000 (1999 - $2,010,000). The fair value is $559,000 (1999 - $307,000) less than the carrying amount. The difference results from 78 percent (1999 - 73 percent) of the loan portfolio having a zero interest rate. Discounting zero interest rate loans at the lending rate to Crown corporations results in the difference between the fair value and the carrying amount.

The total portfolio consists of:

	2000			1999
Annual Interest Rate	Amount Due	Allowance	Carrying Value	Carrying Value
0%	$ 3,868,083	$ 2,306,044	$ 1,562,039	$ 2,021,610
Less than 10%	638,032	267,991	370,041	233,798
10% and over	465,647	-	465,647	54,447
	4,971,762	2,574,035	2,397,727	2,309,855
Interest receivable	18,840	585	18,255	7,165
	$ 4,990,602	$ 2,574,620	$ 2,415,982	$ 2,317,020

Included in the above balance are non-interest bearing repayable contributions of $1,154,209 (1999 - $1,217,852) net of the allowance for impairment.

Repayment dates of the loans are as follows:

	2000			1999
Date Due	Amount Due	Allowance	Carrying Value	Carrying Value
Past Due	$ 316,658	$ 292,181	$ 24,477	$ 34,024
2000	-	-	-	328,775
2001	422,193	101,057	321,136	259,178
2002	567,432	204,346	363,086	405,328
2003	565,040	230,550	334,490	383,275
2004	638,312	313,988	324,324	475,394
2005 & beyond	2,462,127	1,431,913	1,030,214	423,881
	4,971,762	2,574,035	2,397,727	2,309,855
Interest receivable	18,840	585	18,255	7,165
	$ 4,990,602	$ 2,574,620	$ 2,415,982	$ 2,317,020

5. Investments

The Corporation has made investments to promote economic development in Cape Breton. Management has recorded these investments net of an estimate of an allowance for impairment. The balance consists of:

	2000			1999
	Amount Due	Allowance	Carrying Value	Carrying Value
Interest in Office Building	$ 300,000	$ -	$ 300,000	$ 300,000
Shares/Partnership Units	850,000	750,000	100,000	100,000
	$ 1,150,000	$ 750,000	$ 400,000	$ 400,000

The Corporation's share in the net income, based on its percentage interest of the office building is $92,632 (1999 - $76,865). The shares and partnership units consist of non-voting redeemable and retractable preferred shares and partnership units in private sector entities. No dividends were received or declared during the year (1999 - nil).

The allowance for doubtful investments is based on significant assumptions by management of the timing, amount and discount rate. If these assumptions vary, the amounts could be significantly different. The fair values of investments, determined using discounted contracted future cash flows, approximate their carrying value.

6. Capital assets

	2000			1999		
	Cost	Accumulated Amortization & Write Down	Net Book Value	Cost	Accumulated Amortization & Write Down	Net Book Value
Land for development	$ 341,597	$ 341,596	$ 1	$ 482,319	$ 482,318	$ 1
Equipment, furniture, leaseholds	1,395,336	1,114,665	280,671	1,299,604	1,053,530	246,074
Rental facilities	2,306,051	2,306,051	-	15,697,200	15,697,200	-
	$ 4,042,984	$ 3,762,312	$ 280,672	$17,479,123	$17,233,048	$ 246,075

During the year, the Corporation transferred ownership of Sydport Industrial Park (see Note 11).

7. Accounts payable and accrued liabilities

Accounts payable and accrued liabilities consist of:

	2000	1999
Due to the Atlantic Canada Opportunities Agency	$ 203,781	$ 704,605
Payable on behalf of the Atlantic Canada Opportunities Agency	2,586,312	3,640,343
Other payables	1,336,805	1,911,282
	$ 4,126,898	$ 6,256,230

The amounts due to and payable on behalf of the Atlantic Canada Opportunities Agency relate to activities on behalf of the Agency pursuant to the memorandum of understanding. Other payables are subject to normal commercial conditions and relate to development and administrative expenditures.

8. Program expenses

Development and other program expenses consist of:

	2000	1999
Development expenses		
Tourism, entertainment and culture	$ 2,716,674	$ 2,662,218
Knowledge-based industries	819,500	746,169
Specific initiatives	720,607	509,396
Other business development	134,464	486,087
Oil and gas	392,531	404,281
Resources industries	13,866	192,567
Youth skills	1,250	33,116
	$ 4,798,892	$ 5,033,834
Other program expenses		
Program support	$ 1,338,373	$ 1,376,505
Rental facilities	386,009	825,827
	$ 1,724,382	$ 2,202,332

9. Commitments

(a) As at March 31, 2000, the Corporation had outstanding commitments for development programs in the amount of $14,940,845 (1999 - $2,864,643). This amount includes a commitment of $13.0 million for the establishment of a call centre in Cape Breton.

(b) Future minimum payments by fiscal year on operating leases in excess of one year are as follows:

2001	$ 457,798
2002	468,153
2003	466,542
2004	466,542
2005 and beyond	505,419
	$ 2,364,454

10. Related party transactions

In addition to those related party transactions disclosed elsewhere in these financial statements, the cost of services provided by other federal government departments, agencies, and Crown corporations are reflected in the statement of operations and equity and totalled $137,284 (1999- $258,654). These transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount.

11. Divestiture of Sydport Industrial Park

On September 15, 1999, the Corporation transferred ownership of the Sydport Industrial Park to a private sector group. The asset had a carrying value of $1 because of previous writedowns. The sale price for this transaction was $3.1 million. In consideration, the Corporation received a 3-year mortgage on the property for this amount at an annual interest rate of 6.75%. The agreement has an option for one 2-year extension. The mortgage and related interest can be forgiven through credits for specified levels of employment created. An investment of $5.1 million in capital improvements is also required to be made by the purchaser. Employment credits will be determined by a prescribed formula and calculated by the Corporation. If the purchaser significantly violates the terms of the agreement, the Corporation has the right to retake possession of the property.

The intent of the agreement is that no cash, for interest or principal amounts, will be received by the Corporation. The sale price is to be forgiven through employment credits and capital improvements, therefore the gain on the sale and related mortgage of $3.1 million is not reflected in the financial statements of the Corporation.

12. Comparative figures

The Corporation adopted the new recommendation of the Canadian Institute of Chartered Accountants on its cash flow statement and implemented the direct method of reporting cash flows. As a result, the statement of cash flows for the prior year has been restated in order to disclose the composition of cash flows received or payments made by the Corporation through operating and investing activities. Amounts reported in the balance sheet and statement of operations and equity are unaffected by this change. Previously the indirect method was used to report the changes in cash.

SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON

RAPPORT ANNUEL 1999-2000

S E C B

Canada

Société d'expansion du Cap-Breton (SECB)

C.P. 1750
Tour du Commerce (4e étage)
15, rue Dorchester
Sydney (Nouvelle-Écosse) B1P 6T7
Tél. (902) 564-3600
Téléc. (902) 564-3825
1-800-705-3926

Bureau auxiliaire de la SECB
32, rue Paint
Port Hawkesbury (Nouvelle-Écosse) B0E 2V0
Tél. (902) 625-3111
Téléc. (902) 625-3266

Imprimé sur du papier recyclé

Table des matières

Message du président du Conseil d'administration 6

Michael Horgan partage ses vues sur les événements marquants de l'exercice 1999-2000

Profil organisationnel 8

La Société et le développement économique à l'Île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave

Direction 10

Conseil d'administration

Survol de la SECB 12

Organigramme

Conjoncture économique 12

L'économie de l'Île du Cap-Breton

Accent sur le développement 1999-2000 13

Résumé des activités

Priorités de développement 16

Champs d'activité prioritaires et priorités relatives aux programmes

Activités 18

Vente de Sydport, Centre de ressources, Centre des entreprises de la Région du Détroit (Port Hawkesbury)

Analyse interne 18

Sondage auprès de la clientèle, préparation à l'an 2000, planification stratégique, meilleure concentration sur les objectifs, meilleure imputabilité, role en tant qu'agente de prestation de services

Relations coopératives 20

Efforts de la SECB pour travailler avec la collectivité qu'elle dessert

États financiers 22

L'honorable John Manley
Ministre de l'Industrie, ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
Chambre des Communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel de la Société d'expansion du Cap-Breton pour l'exercice terminé le 31 mars 2000.

Ce rapport annuel est soumis conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*. Il renferme les états financiers annuels ainsi que le rapport du vérificateur.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le président du Conseil d'administration
Société d'expansion du Cap-Breton

Michael Horgan

Message du président du Conseil d'administration

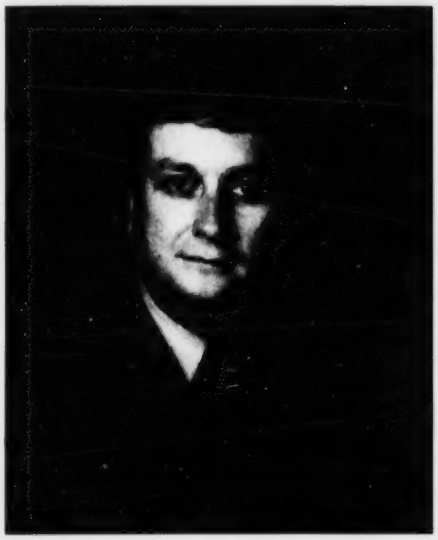

L'exercice 1999-2000 s'est avéré turbulent pour l'économie de l'Île du Cap-Breton et, par conséquent, pour la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) elle-même. De par son mandat de promotion du développement industriel dans l'Île du Cap-Breton, la Société vit au même pouls que l'économie de l'Île.

L'année a commencé avec l'annonce du gouvernement fédéral de fermer ou de privatiser les houillères de la Société de développement du Cap-Breton (DEVCO), le plus gros employeur de l'Île. En même temps, le gouvernement fédéral créait un fonds en vue de l'adaptation économique des localités cap-bretonnaises, aux prises avec la nécessité de redresser et de diversifier l'économie. Ces deux annonces comportent d'importantes ramifications pour la SECB. L'impact économique de l'annonce au sujet de la DEVCO met tous ceux qui oeuvrent au développement économique de la région au défi de redéfinir et de reconstruire les assises économiques de l'Île.

Des consultations intensives ont été amorcées pour recueillir l'opinion des résidents sur l'utilisation optimale de ce fonds, de sorte à faire bénéficier l'économie locale de retombées à long terme. La SECB a joué un rôle-clé dans l'organisation et la coordination du processus de consultation. Elle a servi de secrétariat, avec son vice-président siégeant parmi les membres du groupe consultatif. Cette orientation s'est révélée opportune pour le nouveau vice-président et directeur général de la Société, Rick Beaton, qui depuis le 1er novembre 1999 remplace Keith Brown, vice-président sortant qui a repris ses fonctions dans le domaine de l'éducation, après deux ans de service auprès de la SECB.

Comme autres changements de personnel cette année, notons le départ de deux membres de longue date au Conseil d'administration, soit madame Gail Rudderham-Chernin et monsieur Charles Smith, qui tous deux ont généreusement offert de leur temps et de leur expertise à la Société et à la collectivité au cours des cinq dernières années. En même temps, le Conseil a accueilli deux nouveaux directeurs, madame Ferne MacLennan et monsieur Spiro Trifos, qui apportent une vaste somme d'expérience à la Société.

À la lumière de la transition qui occupe la collectivité et conformément aux recommandations issues du processus d'examen étalé sur cinq ans, la Société a entrepris un nouveau processus de planification stratégique auquel ont participé tous les membres de la Société et certains intervenants clés du public. Ceci visait à miser davantage sur le respect des objectifs et l'imputabilité, et à élaborer un plan qui tienne compte du rôle de la SECB dans l'exécution de programmes au nom du gouvernement canadien. La planification a également tenu compte des thèmes majeurs et des objectifs de développement issus des consultations liées au Fonds d'adaptation économique de la DEVCO.

En rapport avec ses activités de développement économique, la Société a réalisé des progrès au chapitre de l'atteinte de ses objectifs, comme il est indiqué dans la Plan d'entreprise de 1999-2000. La SECB a continué d'oeuvrer avec le secteur privé, les réseaux industriels et la collectivité locale pour mettre sur pied des projets servant à renforcer et à élargir les assises économiques de l'Île. Malgré les difficultés économiques éprouvées dans certains secteurs, des progrès se font remarquer en plusieurs endroits. 1999 a connu en outre plusieurs développements en rapport avec les compagnies du secteur de la technologie de l'information, de même que de nouveaux débouchés dans le domaine de l'exportation. Les possibilités de formation dans le secteur pétrolier et gazier se sont raffermies de sorte à préparer les Cap-Bretonnais aux développements extra-côtiers. Les recettes touristiques ont continué d'augmenter progressivement. À la fin de l'exercice financier, le premier ministre du Canada a annoncé que le gouvernement fédéral, par le biais de la SECB, offrait un soutien financier pour la création d'un centre d'appel (900 emplois) à Sydney.

L'économie de l'Île du Cap-Breton continue de subir des changements structurels radicaux, passant de la production de biens à la procuration de services fondés sur le savoir. Le défi est considérable, et la SECB est bien placée pour travailler avec d'autres paliers d'administration publique et avec la population de l'Île en vue de rassembler les ressources qui pourront répondre à ces défis. Le mandat flexible et vaste de la Société, et sa qualité d'administratrice d'autres programmes fédéraux constituent un atout majeur pour la collectivité; ils serviront grandement à long terme en vue d'instaurer une nouvelle économie.

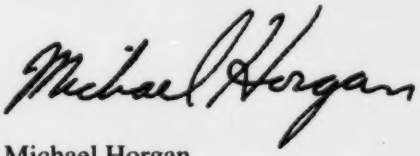

Michael Horgan
Président du Conseil d'administration
Société d'expansion du Cap-Breton

Profil organisationnel

La SECB est une société d'État fédérale établie aux termes de la Partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*. Elle poursuit l'œuvre de la Division du développement industriel de la DEVCO, créée en 1967 afin de superviser la réduction de l'exploitation des houillères du Cap-Breton et de contribuer à la diversification de l'économie locale.

Ce vaste mandat permet à la SECB une grande flexibilité dans ses activités de développement économique. Il a fait ses preuves; il reste toujours aussi pertinent aujourd'hui, avec la période de bouleversements et d'ajustements que traverse l'économie cap-bretonnaise. La SECB possède l'autorité législative nécessaire pour développer tous les secteurs de l'économie, sauf celui des charbonnages.

Mandat de la SECB

« La Société a pour mandat de promouvoir et de soutenir, seule ou en collaboration avec des individus, avec les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse ou toute agence relevant de ces gouvernements, le financement et le développement de l'industrie à l'Île du Cap-Breton, de sorte à fournir des emplois en dehors de l'industrie des charbonnages, et à élargir les assises économiques de l'Île. »*

**Cette désignation de l'Île du Cap-Breton englobe la région de Mulgrave.*

Mission

« Reconnaissant l'importance de l'économie mondiale pour l'avenir, la SECB veillera à favoriser la création d'emplois durables et la croissance économique à l'Île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave et ce, en assumant un rôle de premier plan, de concert avec les secteurs public et privé et d'autres organisations oeuvrant dans le domaine du développement économique. »

Rôle de la SECB dans le développement économique

L'énoncé de mission de la SECB la situe par rapport aux problèmes majeurs influant sur l'économie de l'Île du Cap-Breton et de la région de Mulgrave.

La SECB reconnaît l'importance du savoir collectif à l'égard du développement local et rural. En tant que société d'État, la SECB s'implique depuis de nombreuses années dans le développement économique communautaire (DEC), qu'elle soutient de manière continue. Grâce à son travail avec les divers organismes communautaires (p. ex., administrations de développement régional ou ADR, organismes communautaires de développement commercial et groupes locaux de DEC) et par le biais de rencontres et de discussions régulières partout en région, la SECB aide les localités à trouver les connaissances et l'expérience requises pour améliorer leur économie.

Bien que l'Île du Cap-Breton soit confrontée à de graves défis, la SECB entrevoit maintes occasions de croissance. L'an dernier, la Société a identifié des secteurs de l'économie cap-bretonnaise qui sont les plus susceptibles de créer un développement durable. Elle a adopté la notion de champs d'activité sectorielle et elle a par la suite identifié quatre champs prioritaires en vue d'investissements : les industries du savoir, le tourisme /la culture /le divertissement, les industries fondées sur les ressources, le pétrole et le gaz naturel.

Le regroupement des industries du savoir à l'Île du Cap-Breton, avec son potentiel de création d'emplois et de production de revenus, comporte à la fois les technologies éducatives, le multimédia, l'assainissement de l'environnement, la conception de logiciels et de systèmes, les centres d'appel, les services de santé et de bien-être, ainsi que la recherche et le développement spécialisés.

En moyenne, 9 900 personnes sont employées dans le secteur tourisme/ culture/ divertissement, ce qui représente 18 pour cent de la main-d'œuvre de l'Île. La popularité de la musique et de la danse du Cap-Breton et l'intérêt général pour leurs équivalents celtiques, mi'kmaqs et acadiens ont mené à une industrie en plein essor, fortement liée au développement du tourisme.

Le champ d'activité des industries fondées sur les ressources est l'un des fondements de l'économie du Cap-Breton rural. La production agricole s'est grandement accrue au cours des dix dernières années; le comté du Cap-Breton est désormais le deuxième producteur horticole de la province. Le développement forestier, couplé avec la mise en marché de produits à valeur ajoutée tels que les parquets de bois, et celui de la pêche, avec ses marchés spécialisés, contribuent à faire progresser les choses.

Le Projet énergétique extra-côtier Sable (PEES/ SOEP) vise l'un des plus vastes gisements de gaz naturel connus en Amérique du Nord. D'autres gisements au nord-est des côtes du Cap-Breton, tels que le sous-bassin Laurentian, recèlent également un immense potentiel. Si elle sait tirer son épingle du jeu, l'Île du Cap-Breton pourra tirer des avantages considérables de ces mises en valeur.

À même ces quatre champs d'activité principaux, la SECB se concentre sur des priorités et des activités stratégiques spécifiques.

Ces priorités qui soutendent les principaux champs d'activités peuvent servir à créer un environnement mieux propice à la croissance économique. Les voici :

- Jeunesse
- Accès au capital
- Développement des exportations
- Recherche et développement
- Développement des ressources humaines
- Commercialisation - Destination économique et touristique

Chacun de ces domaines sera l'objet d'une attention toute particulière, dans le cadre des secteurs stratégiques identifiés pour 1999-2000 en vue du développement. Quant à Commercialisation – Destination économique et touristique, ce secteur sera considéré à même les priorités de développement.

L'aire géographique modeste couverte par la SECB, le contrôle qu'elle exerce localement et la flexibilité de son mandat la rendent capable de concevoir des initiatives précisément axées sur les besoins et les priorités locales. Face à chaque problème, la SECB peut choisir une approche globale ou multiforme, ce qui lui permet de rassembler tous les partenaires économiques et d'obtenir leur idées et leur participation.

Liens avec l'APECA

En plus d'administrer ses propres programmes, la SECB voit à l'exécution dans la région d'autres programmes fédéraux, nommément ceux de l'APECA. Les activités de la SECB consolident l'efficacité des programmes de l'APECA, tandis que l'ensemble de la collectivité de l'Île du Cap-Breton tire profit de cette association originale. Le président de l'APECA est, de par ces fonctions, également président et premier dirigeant de la SECB. Le vice-président de la

SECB est membre invité auprès de l'exécutif de l'APECA. En 1994, la SECB a conclu un protocole d'entente par lequel elle administre les programmes de l'APECA à l'Île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave. Ceci a permis à la SECB de concevoir une approche au développement qui s'harmonise avec les programmes existants de l'APECA. Voici quels ont été, au cours de l'année écoulée, ces programmes de l'APECA offerts par la SECB :

Le Programme de développement des entreprises (PDE) sert à aider les petites et les moyennes entreprises (PME) à prendre de l'expansion et à se moderniser, au moyen d'un capital accessible sous la forme de prêts non garantis et sans intérêts. Il offre également de l'aide aux organismes sans but lucratif qui fournissent des services aux entreprises.

Le Programme de services-conseil offre aux clients commerciaux l'accès à des conseils d'experts afin de tenir compte des débouchés et de résoudre des problèmes.

Le Programme de COOPÉRATION les ententes de coopération sont des initiatives fédérales-provinciales exhaustives, à coûts partagés, qui servent à améliorer l'environnement en vue de la croissance économique.

Le Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes, créé en 1998 sous le nom de MARC (Mesures d'adaptation et de restructuration des pêches), vise à aider les personnes et les collectivités du littoral à faire face aux réductions dans la pêche du poisson de fond de l'Atlantique.

Le Programme de travaux d'infrastructure Canada – Nouvelle-Écosse vise à accélérer la reprise économique au moyen de la création d'emplois à court et à long termes grâce à des investissements locaux, tout en revitalisant et rehaussant l'infrastructure physique des collectivités locales.

Direction

La SECB est soumise au système de contrôle et de responsabilité établi selon la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*. Elle est gérée par un Conseil d'administration de sept personnes; elle relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie, secondé par un secrétaire d'État. Le Conseil se compose du président, du vice-président et de cinq autres membres nommés par le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Industrie. Tel qu'établi selon la loi constituante de la Société, le président de la Société est le président de l'APECA; il préside également le Conseil d'administration et agit en qualité de premier dirigeant de la Société.

Le Conseil d'administration a la responsabilité d'un certain nombre de fonctions, dont : la direction stratégique, la protection des biens de la Société, la gestion du rendement et la responsabilité devant la Couronne. Il comprend un comité permanent (Comité de vérification), lequel se réunit régulièrement pour veiller que la Société tient des registres financiers et protège ses biens de manière adéquate.

Au cours de la dernière année, le Conseil d'administration s'est efforcé d'améliorer son rendement en se concentrant sur certains problèmes relatifs au mode de direction. La participation des membres à l'élaboration des politiques s'est accrue et, nouveaux et anciens,

ceux-ci ont eu l'occasion de recevoir de la formation. On tâche actuellement de définir la position du Conseil d'administration par rapport à des points de gestion, conformément aux directives du Conseil du Trésor sur la régie des sociétés d'État.

Le Conseil d'administration se réunit en moyenne sept fois l'an. Il opère efficacement avec la gestion de la SECB et reçoit régulièrement des mises à jour sur les activités et la situation financière de la Société. Non seulement le Conseil approuve-t-il le Plan d'entreprise annuel, mais encore, il peut contribuer à son élaboration. De plus, il est tenu d'approuver tout engagement au-delà de 150 000 $ (le pouvoir de signature pour des montants moindres est conféré au président, au vice-président et aux cadres supérieurs).

Le Conseil d'administration

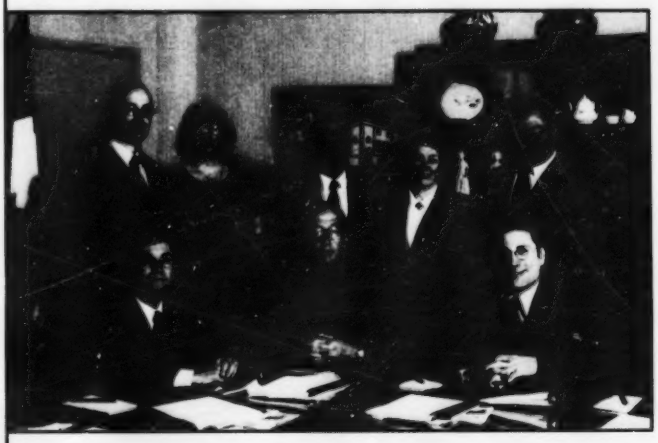

Les membres du Conseil d'administration de la SECB, de gauche à droite, assis : Michael Horgan, président; Rick Beaton, vice-président**; Joe Wild (secrétaire général); debout, Spiro Trifos, Ferne MacLennan, Gregory MacKenzie*, Betty Ann Aucoin et Curdis Karrel**.

* Président, Comité de vérification

**Membre, Comité de vérification

Les membres du Conseil d'administration sont les suivants :

Michael Horgan – président du Conseil et premier dirigeant (d'office), actuel président de l'APECA, dont le siège est à Moncton, et anciennement secrétaire adjoint au Cabinet (Politiques et communications intergouverne-mentales), Bureau du Conseil privé

Rick Beaton - vice-président, ancien directeur général des programmes à l'APECA, Île-du-Prince-Édouard, et agent de liaison ministériel au Bureau du ministre, APECA, Ottawa

Spiro Trifos, - architecte, propriétaire et exploitant de Trifos Design Consultants, Sydney, Nouvelle-Écosse

Ferne MacLennan, - éducatrice (Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse, campus Strait) et activiste, développement économique communautaire, River Denys, Nouvelle-Écosse

Gregory MacKenzie, C.A. et fidéicommissaire en faillites - conseiller principal chez KPMG Chartered Accountants, Sydney, Nouvelle-Écosse

Betty Ann Aucoin, - administratrice à l'Hôpital Sacré-Coeur et au Foyer Père Fiset, Chéticamp, Nouvelle-Écosse

Curdis Karrel, - homme d'affaires, propriétaire et exploitant de Island Distributors et d'autres commerces à Sydney, Nouvelle-Écosse

Gail Rudderham-Chernin, - avocate et notaire, Rudderham-Chernin Law Office Inc., Sydney, Nouvelle-Écosse (fin du mandat en juin 1999)

Charles Smith, - homme d'affaires, propriétaire et exploitant de Brad's Sales and Services, anciennement directeur général de Richmond Fisheries, Antigonish, Nouvelle-Écosse (fin du mandat en novembre 1999)

Survol de la SECB

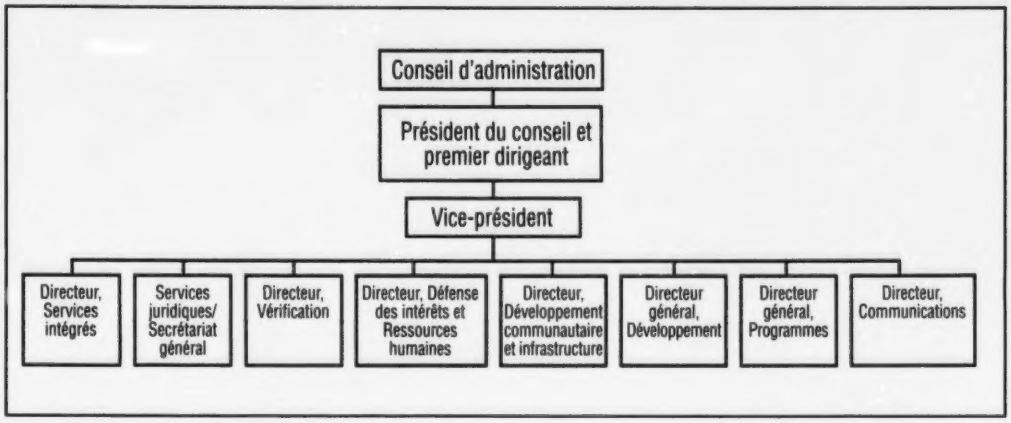

Conjoncture économique

Bien qu'elle connaisse une certaine croissance dans divers secteurs, l'économie cap-bretonnaise ne se ressent pas encore de la forte croissance manifestée dans d'autres régions, tant à l'échelle provinciale que nationale. Le tableau qui suit compare les données sur la main-d'oeuvre aux niveaux régional, provincial et national.

	Cap-Breton	Nouvelle-Écosse	Canada
Participation	51,8%	61,0%	65,6%
Taux de chômage	17,4%	9,6%	7,6%
Taux d'emploi	42,8%	55,2%	60,6%

Source: Statistique Canada, Enquête sur la main-d'œuvre (annuel), 1999

L'Île du Cap-Breton se caractérise à la fois par un faible taux de participation et par un taux de chômage élevé, en comparaison avec la Nouvelle-Écosse et le Canada. Cette dissymétrie se reflète également dans le faible taux d'emploi (c.-à-d. le nombre de personnes actives par rapport à l'ensemble de la population en âge de travailler). Seulement 43 pour cent de la population apte à travailler est effectivement employée, contre une moyenne nationale de 61 pour cent. Le tableau suivant présente le taux d'emploi au Cap-Breton par rapport au Canada pendant une période donnée.

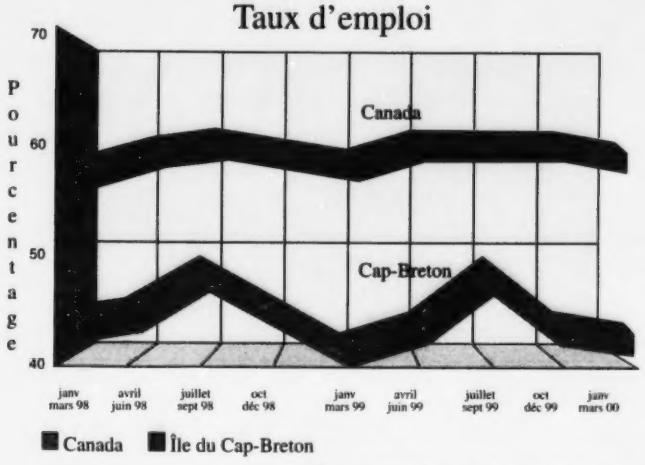

Source: Statistique Canada, Enquête sur la main-d'oeuvre

Le graphique met en évidence deux aspects majeurs de l'économie cap-bretonnaise. Tout d'abord, tandis que le Canada traverse une période où les emplois sont à la hausse, au Cap-Breton l'emploi a décliné entre 1998 et 1999. Ensuite, l'économie cap-bretonnaise est marquée par les saisons, avec une hausse de l'emploi au cours des mois d'été (juillet-septembre), suivie d'une forte perte en automne-hiver, puis d'une reprise au printemps.

Accent sur le développement 1999-2000

Soutien à la prestation des programmes

Programmes de l'APECA

La SECB a la responsabilité d'exécuter les programmes de l'APECA à l'Île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave, soit les suivants : Programme de développement des entreprises, Programme d'adaptation et de restructuration des pêches, Développement des collectivités, programme de COOPÉRATION et Programme de travaux d'infrastructure Canada - Nouvelle-Écosse.

En 1999-2000, 141 offres de soutien financier de l'APECA ont été faites, pour un total de plus de11,3 millions de dollars. Ceci a résulté en la création de plus de 429 emplois. Le présent document ne rend pas compte des programmes de l'APECA, vu que l'APECA soumet séparément son rapport au Parlement.

Industries fondées sur le savoir

L'an dernier, la SECB a offert un soutien financier aux industries du savoir par le biais d'un accès au capital, du perfectionnement des ressources humaines, du développement du commerce extérieur et d'activités centrées sur les jeunes.

Accès au capital

La SECB a joué un rôle déterminant dans l'implantation d'un centre de services de données électroniques. Cette entreprise permettra la création de 900 postes à temps plein à Sydney au cours des quatre prochaines années. Le Centre, qui ouvrira ses portes au cours de l'été 2000, répondra aux besoins de clients d'EDS en matière de technologie de l'information partout en Amérique du Nord. L'essentiel des activités se concentrera sur les services aux clients au moyen du téléphone, du télécopieur, du courrier électronique et d'Internet.

En collaboration avec la Province de la Nouvelle-Écosse et DRHC, la Société a également joué un rôle capital afin d'attirer à Sydney un centre

d'appel (500 emplois). De plus, une compagnie de films d'animation s'est établie à Silicon Island tard dans l'année et vers la fin de l'exercice, celle-ci avait déjà à moitié atteint son objectif de création de 32 emplois. Et finalement, une nouvelle installation de fabrication a lancé ses opérations à l'Île du Cap-Breton avec l'appui de la SECB, passant de 18 employés à 60 employés en mars 2000.

Perfectionnement des ressources humaines

Au cours de 1999-2000, la Société a continué de promouvoir le développement de ce secteur, grâce à sa participation aux rencontres mensuelles du Groupe consultatif sur la technologie (GCT/TAG). Ces rencontres attirent en moyenne 60 à 100 participants.

Développement des exportations

Dans le domaine du développement commercial, la SECB a participé à des salons importants, comme l'exposition Commerce '99 Business and Technology Solutions, à Ottawa, et le 1999 Canadian High Technology Show, à Mississauga. De plus, la Société s'est associée à l'APECA pour offrir un séminaire sur le commerce électronique et elle a fait la promotion du 3e Festival annuel des Médias numériques de l'Atlantique.

Jeunesse

La SECB a mené de nombreux projets conjoints avec le Collège universitaire du Cap-Breton (UCCB), en vertu d'un protocole d'entente par lequel les deux organisations se sont entendues pour collaborer en vue du développement socio-économique de l'Île. Ces projets sont axés sur la jeunesse, le développement économique communautaire et la réalisation de cédéroms pour le secteur culturel.

La SECB a appuyé un sondage parmi les jeunes (élèves de 8e-12e année) qui a été effectué partout dans l'Île. Les résultats guideront la mise au point d'un plan stratégique pour les jeunes à l'Île du Cap-Breton.

Tourisme / Divertissement / Culture

L'Île du Cap-Breton a connu une année intéressante en rapport avec le tourisme, le divertissement et la culture. La Société a appuyé ce secteur en pleine croissance au moyen d'efforts dans les domaines des activités commerciales et des exportations.

Développement des exportations

En mai 1999, la SECB a mené une mission commerciale à Boston, dans le cadre d'une importante entreprise de marketing lancée à propos du nouveau traversier CAT. Quinze exploitants du secteur privé ont pu participer à ce salon commercial étalé sur trois jours et ciblant les états de la Nouvelle-Angleterre.

Au cours de 1999-2000, la Société a continué de participer aux rencontres mensuelles du Groupe consultatif sur la culture et le patrimoine (GCCP/CHAG). En outre, le rôle de la SECB en rapport avec l'organisation de festivals et d'événements spéciaux s'est étendu à un appui à l'organisation, la commercialisation et la présentation du 3e Festival international Couleurs celtiques (1999) et à celles du 12e Gala musical annuel de la Côte Est (ECMA 2000), tenu à Sydney. Les retombées économiques de Couleurs celtiques ont dépassé les 4 millions de dollars.

En novembre 1999 a eu lieu, à l'essai, le parcours du nouveau train Bras d'Or de Via Rail, avec une centaine d'exploitants touristiques à bord. Le train, qui entrera en service en mai 2000, offrira une nouvelle expérience au voyageur. Tout semble indiquer que ce produit contribuera à diversifier le produit touristique à l'Île du Cap-Breton et à attirer de nouveaux visiteurs. La SECB a collaboré avec Tourisme Cap-Breton afin de développer l'infrastructure de l'Île et la visibilité de celle-ci auprès des visiteurs.

Un autre projet stimulant a consisté en la mise au point d'un nouveau produit culturel, soit le Centre généalogique du Village des Hautes-

Terres, avec une campagne de commercialisation qui s'est mérité un prix.

Les rénovations considérables apportées au Collège gaélique des arts et traditions celtiques, à St. Ann's, a contribué à raffermir le rôle de cette institution sur le plan touristique. La Société a également appuyé le marketing pour le Granville Green, la série Ceilidh at the Creamery et le Isle Quilt Market, tous à Port Hawkesbury. Grâce au soutien accordé par la SECB au développement de l'infrastructure, la Creamery sert maintenant d'escale (la seule au Cap-Breton) lors du parcours du train Bras d'Or de Via Rail entre Halifax et Sydney.

Industries fondées sur les ressources

Une forte croissance en 1999-2000 a marqué les industries fondées sur les ressources à l'Île du Cap-Breton. La Société s'est concentrée sur le développement du commerce international dans ce secteur.

Développement des exportations

La création de Bras d'Or Producers Cooperative Ltd., regroupant les quatre plus importants producteurs à l'Île du Cap-Breton, a facilité pour les entreprises le processus de commande et d'expédition partout à travers le monde. Dans le secteur forestier, la SECB s'est intéressée aux produits à valeur ajoutée en matière de parquets en bois, s'activant avec des entreprises telles que Forest Insight, qui a ouvert une usine de fabrication de parquets préfinis. De plus, en collaboration avec la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), la SECB a contribué à propulser le secteur de la construction vers les marchés internationaux, par le biais de débouchés commerciaux avec diverses compagnies.

La SECB, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de la Commercialisation de la Nouvelle-Écosse, a mené une mission commerciale aux salons canadiens sur l'alimentation et les boissons à la Barbade, à St. Maartens et en Jamaïque. On prévoit des ventes de 500 000 $ à la suite de ces salons, sans oublier le potentiel d'exportation. À la fin de 1999, la SECB a également parrainé un salon commercial sur les produits forestiers, alimentaires et agricoles en Allemagne, ce qui a entraîné des ventes de 400 000 $ au bénéfice de compagnies cap-bretonnaises.

Pétrole et gaz naturel

En rapport avec l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz naturel au large des côtes de la Nouvelle-Écosse, la SECB a continué d'optimiser les avantages économiques à court et à long terme qui sont propres à la région couverte par son mandat. En particulier, elle s'est penchée sur les domaines du commerce et du perfectionnement des ressources humaines.

Développement des exportations

La Société a assuré une présence à des salons commerciaux et congrès tenus en Amerique du Nord et en Europe, y compris la Eastern Canadian Natural Gas Conference, la Nova Scotia Offshore Trade Fair et la CORE Conference à Halifax, le congrès Offshore Europe à Aberdeen (G.-B.); sans oublier la Offshore Technology Conference à Houston (Texas). Cette participation a fourni une excellente occasion de promouvoir l'Île du Cap-Breton auprès de l'industrie pétrolière.

La réalisation du bulletin trimestriel *Pipeline East* s'est poursuivie en 1999-2000. Cette publication largement distribuée au Canada et aux États-Unis fait la promotion de la région auprès des intervenants de l'industrie pétrolière et gazière, en même temps qu'elle tient le milieu local au courant des débouchés associés aux activités de l'industrie.

Le Groupe du potentiel gazier extra-côtier (POGO) a continué de tenir régulièrement des

rencontres. Ce groupe permet aux entreprises locales d'accéder à l'information relative aux contrats pour le projet Sable. La SECB a en outre mis sur pied des ateliers en vue de rapprocher l'industrie de la pêche et celle du pétrole/gaz naturel, et de déterminer comment celles-ci peuvent coexister.

Perfectionnement des ressources humaines

La formation a figuré au premier plan des initiatives annuelles, la SECB travaillant étroitement avec le Collège universitaire du Cap-Breton (UCCB), le Campus Marconi et celui de la Région du Détroit du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse, de sorte à identifier les besoins de l'industrie pétrolière et gazière, et de concevoir les programmes de cours susceptibles de répondre à ces besoins. Ainsi, la main-d'oeuvre du Cap-Breton saura faire face aux défis de cette industrie qui prend toujours plus d'ampleur sur la Côte Est.

La Société a travaillé conjointement avec le Nova Scotia Petroleum Directorate à une étude sur le potentiel de fabrication. Cette étude servira à déterminer les modalités de collaboration entre des entreprises de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick en vue de s'assurer une part plus appréciable des emplois du Volet II du Projet Sable (lequel entraînera la construction de trois plates-formes de forage).

Projets commerciaux et non commerciaux de la SECB et de l'APECA 1999/2000

	Nombre de contrats	Soutien approuvé	Temps de réponse (en moyenne)	Niveau de soutien relativement aux coûts admissibles	Nombre d'emplois créés
Projets parrainés par la SECB	**38**	**15 373 130 $**	**31 jours**	**25,8 %**	**1 380**
Projets parrainés par l'APECA	**141**	**11 303 900 $**	**38 jours**	**41 %**	**429**

Priorités de développement

Commercialisation – Destination économique

Campagne de rehaussement de l'image du Cap-Breton

Le besoin de rehausser l'image de l'Île du Cap-Breton a été identifié comme l'une des priorités de la Société. Une série de mesures ont été prises l'an dernier, la SECB continuant de promouvoir l'Île en tant qu'endroit privilégié où vivre et brasser des affaires.

En 1999, on a mis au point un nouveau commercial télévisé pour distribution nationale. Ce commercial fait valoir des industries émergentes et en croissance à l'Île. De plus, la campagne « D'ici, la perspective est mondiale », lancée dans la presse à l'automne 1999, comprenait des annonces sur des secteurs de croissance économique, parmi lesquels des industries exportant leurs produits à l'échelle internationale.

Pour évaluer l'efficacité de sa campagne de promotion, la SECB a entrepris une étude

quantitative mesurant l'opinion de résidents de Halifax-Dartmouth et de l'Île du Cap-Breton quant à l'image qu'ils se font généralement de l'Île. L'étude visait à déterminer si cette image s'était modifiée. Les résultats indiquent que les souvenirs favorables créés par les annonces ont été dilués par les nouvelles défavorables concernant l'économie. En conséquence, l'opinion publique reste sensiblement la même.

Marketing touristique

La campagne de marketing 1999-2000 a inclus des activités génériques, telles que l'insertion d'annonces et de cartes détachables dans le guide touristique de la Nouvelle-Écosse *Du rêve à l'aventure* et plusieurs magazines en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Angleterre.

Une étude sur la publicité et la promotion a été effectuée en collaboration avec la Province de la Nouvelle-Écosse en vue de mesurer l'impact de la publicité, en termes de sollicitation de demandes de renseignements et d'incitation à traduire ces demandes en vacances au Cap-Breton. Les résultats de cette recherche révèlent, en bref, les données suivantes : le nombre de demandes d'information a dépassé les 100 000, ce qui représente une augmentation de 160 % par rapport à l'an dernier; le nombre de groupes de visiteurs (en réponse à la publicité) a presque doublé, passant de 13 520 à 24 240; cet afflux touristique a occasionné quelque 25 millions de dollars en dépenses effectuées à l'Île. On s'est par ailleurs aperçu que, si la promotion de l'Île du Cap-Breton relevait exclusivement de la Province, le nombre de visites résultant de promotions baisserait de plus de 25 %.

Pour une troisième année consécutive, le tourisme à l'Île du Cap-Breton a connu un essor. Les recettes en 1999 comptaient pour plus de 230 millions de dollars (soit une hausse de 10 %). Ce secteur est responsable du maintien de plus de 6 600 emplois directs et indirects.

La SECB, en partenariat avec la Province de la Nouvelle-Écosse et des exploitants touristiques, a offert des visites de familiarisation au cours de 1999. L'industrie touristique a reçu 43 rédacteurs, tandis que onze visites de familiarisation se sont déroulées avec 219 agents de voyage, voyagistes et grossistes. Le secteur privé a contribué pour plus de 85 000 $ (en espèces) à ce programme, ce à quoi s'est ajouté un investissement de 46 000 $ de la part de la SECB. Pour l'essentiel, l'effet médiatique résultant de ces tournées ne se fera sentir que plus tard en 2000 ou subséquemment. À titre indicatif, on estime à 8,7 millions de dollars la valeur de la couverture médiatique en 1998.

La revitalisation du site web sur le tourisme est actuellement en cours. Le site présentera des renseignements aux visiteurs potentiels, tout en aidant la Société à recueillir des données utiles aux prochaines campagnes de marketing.

Projets de développement élaborés à l'interne

(c.-à-d. ne résultant pas de demandes de clients)

Marketing touristique	1 489 793 $
Image	366 559 $
Tourisme	169 429 $
Pétrole et gaz naturel	254 717 $
Industries fondées sur le savoir	171 887 $
Initiatives stratégiques	232 790 $
Industries fondées sur les ressources	4 998 $
Autres	7 500 $

Activités

Vente de Sydport

En septembre 1999, la SECB en est arrivée à une entente avec la Laurentian Energy Corporation Inc. de Sydney en vue de la cession du parc industriel Sydport. Jusqu'alors, le parc avait été la propriété de la SECB et de son prédécesseur, la Division du Développement industriel de DEVCO, depuis 1969.

Le coût d'acquisition du parc a été de 3,7 millions de dollars (incluant un intérêt annuel de 6,75 % sur une période de trois ans). La SECB offre une hypothèque sur la propriété pour une période de trois ans, avec option d'une extension de deux ans. Pendant la même période, Laurentian devra investir dans le parc au moins 5,1 millions de dollars en amélioration des immobilisations, et créer au moins 100 nouveaux emplois. La Société peut renoncer à l'hypothèque et à l'intérêt y afférent par des crédits pour la création d'un nombre d'emplois précis.

Filiales à part entière

La SECB détient trois filiales à part entière qui sont présentement inactives.

Centre de ressources

Le Centre de ressources de la SECB à Point Edward est un investissement dans l'infrastructure aux fins de soutien du développement du secteur des ressources. Le Centre œuvre avec le Collège universitaire du Cap-Breton (UCCB), le gouvernement provincial et des ministères fédéraux pour mener des recherches sur les industries basées sur les ressources de l'Île.

À l'automne 1999, le Centre a conclu un programme de recherche mené sur trois ans, en collaboration avec la Nova Scotia Power, sur la récupération des cendres dispersées dans l'atmosphère. Il a également mené un programme de recherche sur l'isolation des serres, ainsi qu'un projet de compostage par les vers de terre, au nom du programme Atlantic Coastal Action.

Le Centre a continué de gérer 1 400 acres de boisés et de travailler avec le Conseil scolaire Cap-Breton – Victoria, en relation avec un programme de formation en foresterie. Il a également œuvré avec le secteur privé pour développer une bleuetière qui a récolté 8 000 livres de bleuets (myrtilles) en 1999. Au printemps de 1999, un site PAC a été inauguré dans l'édifice principal afin d'offrir un service d'ordinateurs et d'Internet à la collectivité locale.

Centre pour entreprises de la Région du Détroit (Port Hawkesbury)

La SECB a continué d'exploiter le Centre pour entreprises de la Région du Détroit, qui héberge le bureau régional de la Société à Port Hawkesbury. Cet endroit sert également au démarrage de petites et moyennes entreprises; il renferme de plus les bureaux de la Commission de planification du district du Détroit, de la Société de développement de la région du Détroit et des Hautes-Terres, de InRich Business Development Centre Ltd., et ceux du ministère provincial du Développement économique.

Analyse interne

Sondage auprès de la clientèle

La Société a entrepris une étude afin d'obtenir des renseignements cruciaux sur la satisfaction de sa clientèle à l'Île du Cap-Breton. Plus précisément, cette étude entend réaliser ce qui suit :

- déterminer le niveau de satisfaction de la clientèle et du public
- identifier les forces et les faiblesses au sein de la Société
- déterminer l'attitude entre les différents emplacements en fonction des services reçus
- aider la Société dans l'élaboration de son plan stratégique
- définir les orientations pour les cinq prochaines années
- fournir un cadre de référence en vue d'améliorer la prestation des services et l'élaboration d'un plan d'action pour le service à la clientèle

Les résultats de cette étude ne seront disponibles qu'au cours du prochain exercice.

Préparation à l'an 2000

En 1999, la SECB a entrepris un ambitieux programme afin de permettre à ses opérations de se dérouler normalement au cours de la transition à l'an 2000. Ce programme comprenait les étapes suivantes : évaluation et établissement de priorités, planification, tests et validation, mise sur pied, élaboration et évaluation de plans d'urgence, de même qu'une vérification indépendante portant sur l'évaluation des risques.

Le 1er janvier 2000, tous les systèmes ont été relancés et mis à l'essai pour déterminer s'ils allaient fonctionner adéquatement en l'an 2000. La transition s'est effectuée sans une seule anicroche, tandis que le fonctionnement ultérieur n'a connu aucun problème relié au passage à l'an 2000.

Planification stratégique

Tout au long de 1999-2000, la Société s'est livrée à une planification stratégique menant à l'élaboration de son nouveau plan d'entreprise. Cette démarche visait à mettre davantage l'accent sur des objectifs et sur l'imputabilité, et à instaurer un plan qui rende compte du rôle de la SECB en tant qu'agent de prestation de services au nom du gouvernement canadien. Au cours de cette planification, on a réalisé une étude du milieu et recueilli des renseignements de bon nombre de sources, dont le Conseil d'administration, le personnel, des représentants de différents secteurs économiques, les données démographiques de Statistique Canada, des renseignements sur les programmes actuels de développement économique et divers documents sur les politiques.

Le processus de planification stratégique a tiré profit également des consultations, à la grandeur de l'Île, entreprises par le gouvernement fédéral à la suite de l'annonce de la fermeture/privatisation de la DEVCO. Les résultats ont marqué l'orientation des stratégies de la Société de même que son Plan d'entreprise 2000-2001.

Meilleure concentration sur les objectifs

Le Plan d'entreprise continue de refléter l'accent mis par la SECB sur la prestation d'un soutien à la mesure de son mandat de création d'emplois durables, à long terme. Pour y arriver, la Société a insisté sur des projets qui rehaussent la compétitivité des entreprises et améliorent le commerce et les possibilités d'investissements.

De sorte à tenir compte de ces nouvelles orientations, on a mis sur pied une structure organisationnelle qui met en rapport la Société et ses objectifs stratégiques. La nouvelle structure répartit la Société en divisions commerciales et en divisions non commerciales. Tandis que la Société conserve son orientation de base sur des secteurs économiques clairement identifiés (pétrole et gaz naturel, tourisme, industries du savoir et industries fondées sur les ressources), elle s'est adjoint de nouvelles unités qui renforceront ses possibilités dans ces secteurs.

Les nouvelles unités sont les suivantes : un bureau associé à Halifax, qui travaille avec le secteur privé et tous les paliers de gouvernement à défendre les intérêts de l'Île du Cap-Breton; un service au commerce et à l'investissement consacré aux entreprises du Cap-Breton, afin que celles-ci créent des relations commerciales et élargissent leurs activités vers l'extérieur; une unité sur les politiques vouée à la recherche, qui travaillera étroitement avec l'APECA et la Province.

Meilleure imputabilité

Encore une fois, la SECB s'engage à mettre sur pied des mesures qui continueront à mieux assurer son imputabilité face au Conseil d'administration, au gouvernement canadien et au public. D'abord, la SECB a élaboré un plan d'entreprise qui cerne des objectifs précis et fixe des résultats mesurables à atteindre. Ensuite, elle a travaillé de concert avec le Conseil du Trésor et s'est engagée à répondre aux lignes directrices actuelles de cet organisme. Troisièmement, elle a mis au point une fonction d'examen interne pour aider la gestion à atteindre et à conserver des pratiques optimales dans ses opérations. Enfin, la Société s'engage à travailler plus étroitement avec son Conseil d'administration

pour préciser la position du Conseil sur certains points relatifs à la régie, et pour accroître la participation du Conseil dans l'élaboration de politiques.

Rôle en tant qu'agente de prestation de services

En reconnaissant à même le Plan d'entreprise son rôle en tant qu'agente de prestation de services, la Société a mis en valeur ses plus grands atouts, soit : son accessibilité, sa participation au niveau local, la flexibilité et la diligence permises par son statut de société d'État. De par son rôle d'agent de prestation, la SECB continuera de miser sur ses forces et d'utiliser ses propres programmes et ses outils de développement économique de façon à améliorer la prestation des programmes à l'Île du Cap-Breton.

Relations coopératives

La SECB travaille avec tous les paliers d'administration publique et avec le secteur privé pour redresser la situation économique de l'Île du Cap-Breton. Au cours de l'année écoulée, la Société s'est associée aux comités et conseils suivants :

Le Comité de partenariats en développement des ressources humaines – créé en vue d'améliorer l'aptitude des collectivités à déterminer leurs besoins, à identifier leurs points forts et à bâtir sur les forces requises pour élaborer des programmes et services adéquats et durables, conformes aux priorités établies par l'Entente sur le développement du marché du travail. La SECB, tout comme d'autres ministères fédéraux, des conseils scolaires et des institutions d'enseignements, siège à ce comité.

L' Entente de COOPÉRATION Canada – Nouvelle-Écosse sur la diversification économique – La SECB est un membre actif du comité de gestion de cette entente. Il s'agit d'une entente entre la province et le gouvernement fédéral visant à cibler des initiatives stratégiques pour la Nouvelle-Écosse qui seront susceptibles de produire une croissance économique.

Le Comité des maires et préfets – une initiative parrainée par la SECB en vue de regrouper des élus municipaux et des représentants de ministères fédéraux et provinciaux, pour discuter conjointement de développement économique.

Le Comité partenarial des personnes handicapées du Cap-Breton – La SECB travaille étroitement avec DRHC et 14 organismes locaux, principalement dans le but d'employer les personnes handicapées.

Le Groupe de travail fédéral-provincial pour des collectivités viables – La SECB est membre de ce groupe comprenant 35 ministères fédéraux et provinciaux, qui examine des façons de travailler plus efficacement ensemble et avec les collectivités en vue d'appuyer les efforts locaux pour améliorer la viabilité.

Le Conseil fédéral de la Nouvelle-Écosse – Ce conseil a créé un sous-comité axé spécialement sur le développement économique de l'Île du Cap-Breton, qui a pour fonction de rassembler plusieurs ministères fédéraux afin de se pencher sur les questions touchant le développement économique au Cap-Breton.

Développement économique communautaire – La SECB a collaboré au cours de l'année écoulée avec ses partenaires : la Société de développement économique du comté du Cap-Breton, la Société de développement régional du Détroit et des Hautes-Terres et les trois corporations locales de développement économique, soit InRich Business Development Centre Inc., Coastal Business Opportunities Inc. et Northside Economic Development Assistance Corporation, afin de les aider aux projets de développement local.

En travaillant avec ses partenaires, la SECB est en mesure de fournir son expertise ainsi que des fonds pour aider les groupes communautaires à leur planification stratégique et à l'édification de la collectivité.

Ses liens avec ses autres partenaires subventionnaires, soit DRHC, Développement économique Nouvelle-Écosse, Partenariat rural et Services communautaires Nouvelle-Écosse ont permis à la SECB d'augmenter la disponibilité des capitaux et des services, à la fois dans les régions urbaines et rurales de l'Île.

Nombre de contrats en date du 31 mars 2000

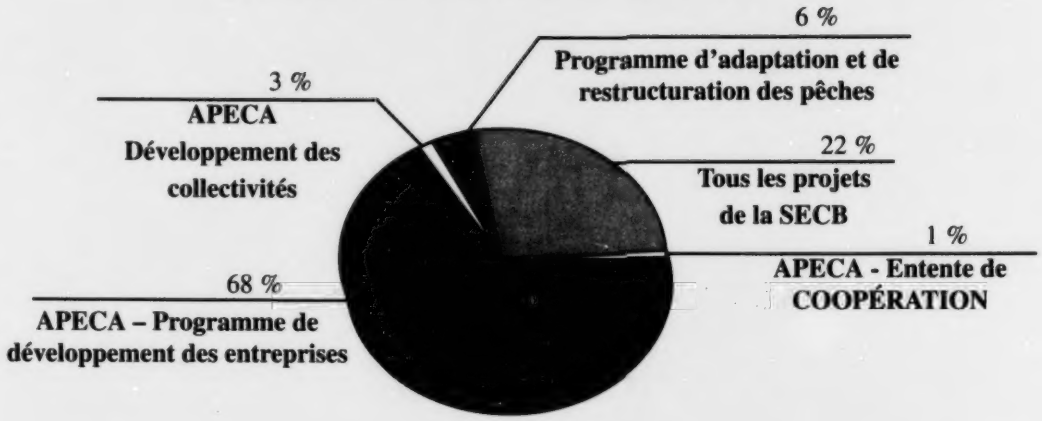

TOTAL 181

Soutien financier approuvé au cours de l'exercice prenant fin le 31 mars 2000
(en milliers de $)

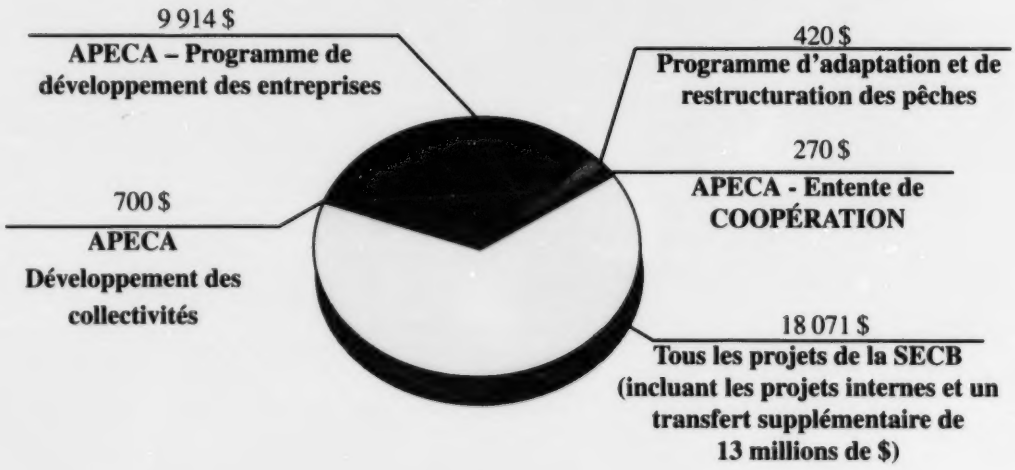
9 914 $
APECA – Programme de développement des entreprises
420 $
Programme d'adaptation et de restructuration des pêches
270 $
APECA - Entente de COOPÉRATION
700 $
APECA
Développement des collectivités
18 071 $
Tous les projets de la SECB (incluant les projets internes et un transfert supplémentaire de 13 millions de $)

TOTAL 29 375 $

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE RAPPORTS FINANCIERS

Les états financiers ci-joints de la Société d'expansion du Cap-Breton et tous les renseignements dans le présent rapport annuel ont été préparés par la direction de la Société. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus et s'appuient, s'il y a lieu, sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. Lorsqu'il existe plus d'une méthode comptable acceptable, la direction a retenu celle qui convenait le mieux aux circonstances de la Société.

La direction est responsable de l'intégralité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers et dans le rapport annuel. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle que contiennent les états financiers.

En s'acquittant de sa responsabilité à l'égard de l'intégralité et de la fidélité des états financiers, la direction maintient des pratiques et des systèmes de contrôle financier et de gestion conçus pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées et conformes aux autorisations pertinentes, que les éléments d'actif sont protégés et que des registres convenables sont tenus de manière à permettre la production en temps opportun d'états financiers fiables. En outre, le Comité de vérification du Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la tenue de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les vérificateurs indépendants afin de discuter du processus de communication de l'information financière ainsi que de questions de comptabilité et de rapport. Les états financiers ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration suite à la recommandation du Comité de vérification.

Le vérificateur général du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers de la Société en vue de formuler une opinion sur ces derniers.

le 19 mai 2000

Le vice-président,

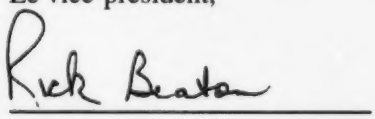

Rick Beaton

Le contrôleur,

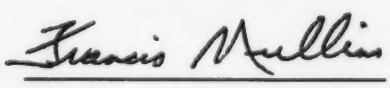

Francis Mullins

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre pour les fins de la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*

J'ai vérifié le bilan de la Société d'expansion du Cap-Breton au 31 mars 2000 et les états des résultats et de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques,* je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* et aux règlements administratifs de la Société.

Pour le vérificateur général du Canada

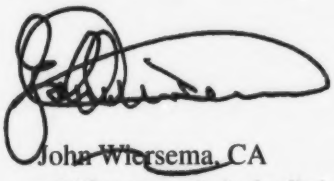

John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 19 mai 2000

Bilan

au 31 mars 2000

ACTIF

	2000	1999
À court terme		
Encaisse	305 033 $	3 989 920 $
Débiteurs nets (note 3)	5 395 035	3 519 499
Frais payés d'avance	55 144	64 370
	5 755 212	7 573 789
Prêts nets (note 4)	2 415 982	2 317 020
Placements nets (note 5)	400 000	400 000
Immobilisations nettes (note 6)	280 672	246 075
	8 851 866 $	10 536 884 $

PASSIF

À court terme		
Dette bancaire	- $	37 838 $
Créditeurs et charges à payer (note 7)	4 126 898	6 256 230
	4 126 898	6 294 068
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	463 059	465 486
	4 589 957	6 759 554

AVOIR

Avoir du Canada	4 261 909	3 777 330
	8 851 866 $	10 536 884 $

Engagements (note 9)

Dessaisissement du parc industriel Sydport (note 11)

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration :

Administrateur

Administrateur

État des résultats et de l'avoir pour l'exercice terminé

le 31 mars 2000

	2000	1999
Dépenses de programme		
Dépenses de développement (note 8)	4 798 892 $	5 033 834 $
Autres dépenses de programme (note 8)	1 724 382	2 202 332
Provision pour prêts douteux (note 4)	332 571	561 721
Provision pour placements douteux	-	350 000
	6 855 845	8 147 887
Autres dépenses		
Frais d'administration	1 686 509	1 552 977
Amortissement	99 309	79 726
	1 785 818	1 632 703
Total des dépenses	8 641 663	9 780 590
Revenus		
Installations de location	289 011	569 331
Intérêts, placements et autres	271 511	238 908
	560 522	808 239
Activités exécutées au nom de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (note 10)		
Dépenses de programme	11 698 439	17 071 104
Traitements, services professionnels et autres	1 456 754	1 275 718
	13 155 193	18 346 822
Moins : Coûts recouvrés de l'APECA	(13 155 193)	(18 346 822)
	-	-
Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire	8 081 141	8 972 351
Crédit parlementaire	8 565 720	8 400 000
Bénéfice net (perte nette)	484 579	(572 351)
Avoir à l'ouverture de l'exercice	3 777 330	4 349 681
Avoir à la clôture de l'exercice	4 261 909 $	3 777 330 $

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé

le 31 mars 2000

	2000	1999
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Somme reçue de l'APECA	11 939 490 $	18 904 668 $
Crédit parlementaire reçu	7 450 000	8 400 000
Rentrées de fonds provenant d'activités de location et d'autres parties	266 625	593 780
Produits de placements et du compte bancaire	248 960	233 109
Sorties de fonds – dépenses de programme et frais d'administration	(8 777 461)	(7 996 254)
Paiements faits au nom de l'APECA	(14 209 224)	(18 522 008)
	(3 081 610)	1 613 295
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Remboursement de prêts	388 609	434 277
Avances sur prêts	(820 142)	(371 116)
Achats d'immobilisations	(133 906)	(160 915)
	(565 439)	(97 754)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(3 647 049)	1 515 541
Encaisse, dépôts à terme et dette bancaire à l'ouverture de l'exercice	3 952 082	2 436 541
Encaisse à la clôture de l'exercice	305 033 $	3 952 082 $

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Notes aux états financiers

du 31 mars 2000

1. La Société

Pouvoirs et objectifs

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB ou la Société) a été constituée en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* (partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*) qui a été proclamée le 1er décembre 1988. La Société est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Voici ses objectifs, tels qu'ils sont énoncés dans la loi habilitante :

> encourager et aider, de concert éventuellement avec le gouvernement du Canada ou de la Nouvelle-Écosse, leurs organismes ou toute autre personne publique ou privée, le financement et le développement de l'industrie dans l'île du Cap-Breton en vue de créer des emplois en dehors du secteur de l'industrie houillère et de diversifier l'économie de l'île.

La Société a conclu un protocole d'entente avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique selon lequel la Société exécute les programmes de l'Agence sur l'île du Cap-Breton.

2. Conventions comptables importantes

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus.

a) Crédit parlementaire

Le crédit parlementaire est comptabilisé comme financement dans l'état des résultats et de l'avoir au cours de l'exercice où il est approuvé. Les prélèvements sont fonction des besoins de fonds.

b) Estimations de la direction

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et les engagements communiqués à la date des états financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations de la direction, il est possible que les estimations relatives aux prêts et aux placements changent considérablement dans un avenir proche.

c) Prêts

Les prêts, y compris les contributions remboursables, sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les prêts octroyés initialement sans frais d'intérêt sont comptabilisés au montant nominal du prêt.

Certains prêts sont assujettis à des modalités de remise de dette, lesquelles sont stipulées dans le contrat de prêt. Le montant libéré est imputé aux résultats lorsque le prêt est octroyé ou restructuré. Si les conditions ne sont pas respectées, la libération est annulée et le solde devient exigible.

Les prêts sont radiés après que toutes les mesures raisonnables de restructuration ou de recouvrement ont été prises et lorsque le recouvrement du prêt est peu probable.

d) Provision pour prêts douteux

Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement à la date prévue du plein montant du principal et des intérêts, s'il y a lieu. Une provision spécifique est établie en vue de réduire la valeur comptabilisée du prêt à sa valeur de réalisation estimative nette lorsqu'il existe un doute quant au recouvrement à la date prévue d'un prêt particulier. Les prêts douteux sont mesurés en fonction de leur valeur de réalisation estimative nette par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux d'intérêt réel des prêts. Dans le cas des prêts octroyés sans intérêt, la moins-value est calculée en fonction des flux monétaires futurs prévus à partir du taux d'intérêt nul associé au prêt. Ce traitement reflète le fait que ces prêts n'entraînent aucun coût en capital, car ils sont financés par des crédits octroyés par le gouvernement du Canada. Lorsque les flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative est établie à la juste valeur de toute garantie du prêt, moins les coûts de réalisation prévus.

Lorsque cela est nécessaire, une provision générale est établie pour les prêts à l'égard desquels il est encore impossible d'établir des provisions spécifiques. La provision générale est fondée sur une évaluation du portefeuille de prêts, qui comporte de nombreux facteurs, dont une analyse des arriérés, des pertes déjà subies, des événements récents et des changements dans la conjoncture économique.

La moins-value initiale et les changements qui y sont apportés par la suite sont constatés à titre de débit ou de crédit de la provision de prêts douteux.

e) Intérêt créditeur

L'intérêt créditeur est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt créditeur cesse d'être constaté. La Société recommence à constater l'intérêt lorsque la provision spécifique pour prêt douteux est supprimée.

f) Placements

La Société a un portefeuille d'actions privilégiées et de parts dans des sociétés en nom collectif. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur estimative de réalisation nette, laquelle est mesurée par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus. Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La Société comptabilise une provision pour placements douteux correspondant au montant de la moins-value.

g) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au moindre du coût moins l'amortissement cumulé et de la valeur recouvrable nette. On établit l'amortissement selon la durée de vie utile estimative des immobilisations en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux indiqués ci-après :

Bâtiments	jusqu'à 25 ans
Matériel et ameublement	de 4 à 10 ans
Matériel informatique et logiciels	5 ans
Améliorations locatives	jusqu'à 20 ans
Véhicules	3 ou 4 ans

h) Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société cotisent à parts égales au Régime. Ces cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent le passif total de la Société au titre du régime de retraite. Aux termes de la loi, la Société n'est pas tenue de verser de cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

i) Indemnités de cessation d'emploi

À la cessation de l'emploi, les employés ont droit à certaines indemnités en vertu de leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est imputé à l'exercice au cours duquel elles sont gagnées. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'emploi importants.

Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est estimé par la direction sans facteur d'actualisation, suivant les droits actuels.

3. Débiteurs

Les débiteurs comprennent :

	2000	1999
Somme due par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (note 10)	3 999 560 $	3 284 681 $
Autres débiteurs	279 755	234 818
Crédit parlementaire	1 115 720	-
	5 395 035 $	3 519 499 $

La somme due par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique est attribuable aux dépenses effectuées au nom de l'Agence en vertu d'un protocole d'entente. Les autres débiteurs sont engagés dans le cours normal des activités et ne sont pas fortement concentrés entre les mains de débiteurs.

Les débiteurs sont exigibles sur demande, ne portent pas intérêt et leur valeur comptable est semblable à leur juste valeur en raison de la brièveté des termes à courir.

4. Prêts

Au 31 mars 2000, la Société avait un portefeuille de 100 comptes de prêt (1999 – 122), y compris les contributions remboursables. Ces prêts sont octroyés pour promouvoir le développement économique conformément au mandat de la Société. La provision pour prêts douteux est défalquée du montant présenté dans le solde des états financiers. Ce solde comprend ce qui suit :

	2000			1999
	Somme due	Provision	Valeur comptable	Valeur comptable
Prêts	2 847 182 $	1 603 484 $	1 243 698 $	1 092 003 $
Contributions remboursables	2 124 580	970 551	1 154 029	1 217 852
Intérêt débiteur	18 840	585	18 255	7 165
	4 990 602 $	2 574 620 $	2 415 982 $	2 317 020 $

La Société a cinq débiteurs (1999 – quatre) qui représentent 61 p. 100 du solde (1999 – 55 p. 100).

Des prêts-subventions totalisant 614 836 $ (1999 – 401 540 $) ne sont pas inclus dans le solde ci-dessus. L'état des résultats et de l'avoir comprend une charge de 282 938 $ (1999 – 283 036 $) pour la constatation des prêts-subventions octroyés au cours de l'exercice. Cette charge est incluse dans les dépenses de développement. Si les conditions des prêts ne sont pas respectées, les sommes deviendront exigibles. Toute somme alors comptabilisée le serait après déduction de la provision pour prêts douteux nécessaire.

La provision pour prêts douteux, qui s'établit à 2 574 620 $ (1999 – 2 386 686 $), est la meilleure estimation de la direction de l'écart entre la valeur comptabilisée de ces comptes et la valeur actualisée du montant total que la Société prévoit recouvrer. Dans le cas des prêts octroyés sans intérêt, la valeur actualisée est calculée à l'aide d'un facteur d'actualisation de zéro pour cent. La Société a fait d'importantes hypothèses pour établir cette estimation, y compris le montant à recouvrer, le moment du recouvrement, les conditions économiques et des facteurs liés aux taux d'intérêt. Si les principales hypothèses utilisées par la direction varient, l'estimation pourrait varier énormément. La provision pour prêts douteux est composée de ce qui suit :

	2000				1999
	Solde d'ouverture	Radiations	Provision	Solde de clôture	Solde
Spécifique	2 136 686 $	(144 637) $	582 571 $	2 574 620 $	2 136 686 $
Générale	250 000	-	(250 000)	-	250 000
	2 386 686 $	(144 637) $	332 571 $	2 574 620 $	2 386 686 $

La juste valeur des prêts est déterminée en fonction des flux monétaires futurs prévus actualisés au taux d'intérêt fixé pour les prêts du Trésor aux sociétés d'État. La juste valeur des prêts est d'environ 1 857 000 $ (1999 – 2 010 000 $). Elle est inférieure de 559 000 $ (1999 – 307 000 $) à la valeur comptable. L'écart est attribuable au fait que 78 p. 100 (1999 – 73 p. 100) des prêts du portefeuille sont assortis d'un taux d'intérêt nul et que ces prêts sont actualisés suivant le taux d'intérêt fixé pour les prêts aux sociétés d'État.

Le portefeuille comprend ce qui suit :

Taux d'intérêt annuel	2000 Somme due	2000 Provision	2000 Valeur comptable	1999 Valeur comptable
0 %	3 868 083 $	2 306 044 $	1 562 039 $	2 021 610 $
Moins de 10 %	638 032	267 991	370 041	233 798
10 % et plus	465 647	-	465 647	54 447
	4 971 762	2 574 035	2 397 727	2 309 855
Intérêt débiteur	18 840	585	18 255	7 165
	4 990 602 $	2 574 620 $	2 415 982 $	2 317 020 $

Le solde ci-dessus comprend des contributions remboursables ne portant pas intérêt de 1 154 209 $ (1999 – 1 217 852 $) après déduction de la provision pour prêts douteux.

Les dates de remboursement des prêts s'établissent comme suit :

Échéance	2000 Somme due	2000 Provision	2000 Valeur comptable	1999 Valeur comptable
Échu	316 658 $	292 181 $	24 477 $	34 024 $
2000	-	-	-	328 775
2001	422 193	101 057	321 136	259 178
2002	567 432	204 346	363 086	405 328
2003	565 040	230 550	334 490	383 275
2004	638 312	313 988	324 324	475 394
2005 et au-delà	2 462 127	1 431 913	1 030 214	423 881
	4 971 762	2 574 035	2 397 727	2 309 855
Intérêt débiteur	18 840	585	18 255	7 165
	4 990 602 $	2 574 620 $	2 415 982 $	2 317 020 $

5. Placements

Les placements ont pour objet de promouvoir le développement économique au Cap-Breton. La direction a comptabilisé ces placements après déduction d'une estimation de la provision pour placements douteux. Le solde est composé de :

	2000 Somme due	2000 Provision	2000 Valeur comptable	1999 Valeur comptable
Participation dans un immeuble à bureaux	300 000 $	- $	300 000 $	300 000 $
Actions/unités de sociétés en participation	850 000	750 000	100 000	100 000
	1 150 000 $	750 000 $	400 000 $	400 000 $

La quote-part du bénéfice net de la Société, selon sa participation dans l'immeuble à bureaux, s'élève à 92 632 $ (1999 – 76 865 $). Les actions et les unités de sociétés en nom collectif sont composées d'actions privilégiées sans droit de vote rachetables au gré de la Société et au gré du porteur et d'unités de sociétés en nom collectif. Aucun dividende n'a été reçu ni déclaré au cours de l'exercice (1999 – néant).

La provision pour placements douteux est fondée sur des hypothèses importantes de la direction au sujet de la durée, du montant et du taux d'actualisation. Si ces hypothèses varient, les montants pourraient différer de façon marquée. La juste valeur des placements, déterminée à partir des flux monétaires futurs actualisés selon le contrat, est semblable à leur valeur comptable.

6. Immobilisations

	2000			1999		
	Coût	Amortissement cumulé et réduction de valeur	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé et réduction de valeur	Valeur comptable nette
Terrains pour développement	341 597 $	341 596 $	1 $	482 319 $	482 318 $	1 $
Matériel, ameublement, améliorations locatives	1 395 336	1 114 665	280 671	1 299 604	1 053 530	246 074
Installations de location	2 306 051	2 306 051	-	15 697 200	15 697 200	-
	4 042 984 $	3 762 312 $	280 672 $	17 479 123 $	17 233 048 $	246 075 $

Au cours de l'exercice, la Société s'est dessaisie du parc industriel Sydport (voir la note 11).

7. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer s'établissent comme suit :

	2000	1999
Somme due à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	203 781 $	704 605 $
Somme à payer au nom de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	2 586 312	3 640 343
Autres créditeurs	1 336 805	1 911 282
	4 126 898 $	6 256 230 $

Les sommes dues à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et les sommes à payer au nom de celle-ci ont trait à des activités réalisées au nom de l'Agence conformément au protocole d'entente. Les autres créditeurs, qui sont liés à des dépenses de développement et d'administration, sont soumis aux conditions commerciales courantes.

8. Dépenses de programme

Les dépenses de développement et les autres dépenses de programme comprennent ce qui suit :

	2000	1999
Dépenses de développement		
Tourisme, divertissement et culture	2 716 674 $	2 662 218 $
Industries du savoir	819 500	746 169
Initiatives spécifiques	720 607	509 396
Autres activités de développement	134 464	486 087
Pétrole et gaz	392 531	404 281
Industries axées sur les ressources	13 866	192 567
Compétences des jeunes	1 250	33 116
	4 798 892 $	5 033 834 $
Autres dépenses de programme		
Soutien des programmes	1 338 373 $	1 376 505 $
Installations de location	386 009	825 827
	1 724 382 $	2 202 332 $

9. Engagements

a) Au 31 mars 2000, les engagements en cours de la Société au titre des programmes de développement s'établissaient à 14 940 845 $ (1999 – 2 864 643 $). Cette somme comprend un engagement de 13 millions de dollars pour l'établissement d'un centre d'appels au Cap-Breton.

b) Pour ce qui est des contrats de location-exploitation de plus d'un an, les paiements futurs minimaux par exercice sont les suivants :

2001	457 798 $
2002	468 153
2003	466 542
2004	466 542
2005 et exercices ultérieurs	505 419
	2 364 454 $

10. Opérations entre apparentés

Outre les opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les états financiers, le coût des services fournis par des ministères et organismes fédéraux et d'autres sociétés d'État, qui s'est élevé à 137 284 $ (1999 – 258 654 $), est présenté dans l'état des résultats et de l'avoir. Ces opérations se font dans le cours normal des activités et sont mesurées selon la valeur de l'échange.

11. Dessaisissement du parc industriel Sydport

Le 15 septembre 1999, la Société a cédé la propriété du parc industriel Sydport à un groupe du secteur privé. L'actif avait une valeur comptable de un dollar en raison de radiations précédentes. Le prix de vente a été 3,1 millions de dollars. En contrepartie, la Société a reçu une hypothèque de trois ans sur le bien à un taux d'intérêt annuel de 6,75 p. 100. L'entente est assortie d'une option de prolongation de deux ans. La Société peut renoncer à l'hypothèque et à l'intérêt y afférent par des crédits pour la création d'un nombre d'emplois précis et l'acheteur doit également effectuer un investissement de 5,1 millions de dollars pour l'amélioration des immobilisations. Les crédits à l'emploi seront déterminés selon une formule prescrite et calculée par la Société. Si l'acheteur contrevient de façon importante aux conditions de l'entente, la Société se réserve le droit de reprendre possession du bien.

Selon l'esprit de l'entente, la Société ne recevra aucune somme, intérêt ou capital. Elle renoncera au prix de vente en contrepartie de crédits à l'emploi et d'améliorations aux immobilisations. Par conséquent, le produit de la vente et l'hypothèque y afférente de 3,1 millions de dollars ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société.

12. Chiffres correspondants

La Société a adopté la nouvelle recommandation de l'Institut Canadien des Comptables Agréés pour son état des flux de trésorerie et a choisi la méthode directe pour présenter ses flux de trésorerie. En conséquence, l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice précédent a été retraité pour permettre la présentation des rentrées ou des sorties de fonds faites par la Société selon qu'elles sont liées aux activités d'exploitation ou aux activités d'investissement. Les sommes présentées au bilan et à l'état des résultats et de l'avoir ne sont pas touchées par ce changement. Auparavant, la Société utilisait la méthode indirecte pour présenter l'évolution des flux de trésorerie.